



HAL
open science

L'utilisation du plan de travail pour faire face à l'hétérogénéité d'une classe de CM1 : intérêts et limites du dispositif sur un fonctionnement à mi-temps ne s'inscrivant pas dans une pédagogie coopérative

Oriane Pauliac

► To cite this version:

Oriane Pauliac. L'utilisation du plan de travail pour faire face à l'hétérogénéité d'une classe de CM1 : intérêts et limites du dispositif sur un fonctionnement à mi-temps ne s'inscrivant pas dans une pédagogie coopérative. Education. 2019. dumas-02179372

HAL Id: dumas-02179372

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02179372v1>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE – ESPE de l'académie de Versailles

Mémoire

Présenté en vue d'obtenir

Mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

SPECIALITE : Premier degré

PARCOURS : Professeur des écoles

L'utilisation du plan de travail pour faire face à l'hétérogénéité d'une classe de CM1

Intérêts et limites du dispositif sur un fonctionnement à mi-temps
ne s'inscrivant pas dans une pédagogie coopérative

Oriane PAULIAC

Sous la direction de : Jean-Pierre Costet, formateur Connaissance du métier, Université Cergy
Pontoise, ESPE Saint-Germain en Laye

Jury :

Jean-Pierre Costet, formateur Connaissance du métier, Université Cergy Pontoise, ESPE Saint-
Germain en Laye

DUCROS Frédéric, formateur éducation musicale, Université Cergy Pontoise, ESPE Saint-
Germain en Laye

Soutenu le 20/05/2019

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Jean-Pierre Costet, pour ses encouragements, ses conseils, sa bienveillance et sa disponibilité qui m'ont aidée à mener à bien cette expérience très enrichissante.

Je voudrais également remercier mes tutrices, Caroline Le Gavrian et Aurélie Ugolini, qui m'ont soutenue, encouragée, conseillée et ont toujours réalisé une analyse très pertinente de mon travail, me permettant de progresser à chacune de leurs visites.

Je souhaite également remercier Mmes Baumhauer et Poisson-Courtial qui ont pris le temps de d'échanger avec moi sur le fonctionnement de leur classe et de me présenter les dispositifs de plan de travail qu'elles ont mis en œuvre. Nos conversations m'ont énormément aidée à construire mon plan de travail et à penser d'autres manières d'enseigner.

Je remercie également Mme Daghigh pour sa relecture orthographique attentive de ce document.

Je remercie par ailleurs Mme Bianchi, directrice de mon école de stage et titulaire de ma classe. Elle a su se montrer aidante et disponible pour construire des projets ensemble, me conseiller, tout en me laissant la marge de manœuvre nécessaire pour mener mes propres expériences.

Je remercie aussi Mmes Manier et Terrachon, mes collègues de CM1, et plus largement toute l'équipe pédagogique de l'école Victor Hugo, pour leurs conseils et pour les conversations pédagogiques instructives que nous avons eu.

Enfin, j'aimerais remercier mes élèves qui ont participé avec enthousiasme à cette expérience.

Résumé

Ce mémoire présente et analyse la mise en œuvre d'un dispositif pédagogique participant à la personnalisation des apprentissages : le plan de travail. Hérité des pédagogies coopératives et introduit en France par Célestin Freinet, cet outil permet à l'enseignant de prendre en compte la diversité de ses élèves, tout en développant la responsabilisation et l'autonomie de ces derniers. Ce mémoire retrace l'expérience menée dans le cadre d'une année de PES : du choix du plan de travail comme réponse à l'hétérogénéité d'une classe, à la description puis l'analyse critique du dispositif effectivement mis en œuvre. Il pose la question de la pertinence de cet outil pour un fonctionnement à mi-temps, dans une classe qui n'applique pas l'ensemble des principes des pédagogies coopératives.

Mots clefs : plan de travail, personnalisation, individualisation, différenciation, autonomie

Abstract

This dissertation presents and analyses the implementation of an educational tool participating to the personalisation of learnings : the « work plan ». Introduced in France by Célestin Freinet, this tool allows the teacher to take into account the diversity of his or her students. It also implies pupils higher empowerment and autonomy. This dissertation describes the experiment carried out during a training year : from the choice of the “work plan” as an answer to the diversity of the students, to the description and critic analysis of the organisation effectively implemented. It analyses the relevance of such a tool, while teaching the class part-time, without implementing the rest of the principles of cooperative pedagogy.

Keywords : work plan, personalisation, individualisation, differentiated instruction, autonomy

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	3
Abstract	4
Déclaration anti plagiat	5
Table des matières	5
Liste des figures	8
Liste des annexes	9
Introduction	10
Première partie : Pourquoi choisir le plan de travail pour répondre à l'hétérogénéité d'une classe ?	11
Le plan de travail, outil de personnalisation des apprentissages	11
<i>Les enjeux de la différenciation pédagogique</i>	<i>11</i>
<i>Différenciation, individualisation et personnalisation des apprentissages.....</i>	<i>12</i>
<i>Qu'est-ce que le plan de travail ?.....</i>	<i>15</i>
<i>En quoi le plan de travail permet-il de personnaliser les apprentissages ?.....</i>	<i>17</i>
Les postures d'enseignant et d'apprenant dans un fonctionnement en plan de travail	18
<i>Le rôle de l'enseignant : accompagnement et lâcher prise</i>	<i>18</i>
<i>L'apprenant : une posture réflexive basée sur l'autonomisation et la responsabilisation des élèves</i>	<i>19</i>
Motivation scolaire : enjeu de la réussite d'un fonctionnement en plan de travail	20
Deuxième partie : Présentation du dispositif mis en œuvre pour cette expérimentation	23
Objectifs et critères d'évaluation du dispositif mis en œuvre	23
Présentation du dispositif mis en place.....	23
<i>Les temps de plan de travail, lien avec l'emploi du temps</i>	<i>24</i>
<i>Le contenu du plan de travail : des exercices d'entraînement ou de réinvestissement avec un parcours obligatoire et un parcours optionnel</i>	<i>24</i>
<i>Organisation matérielle et supports des activités</i>	<i>25</i>
<i>Différents niveaux d'exercices pour se situer au plus proche de la zone proximale de développement de chaque élève</i>	<i>27</i>
<i>Une feuille de route pour permettre un suivi des activités réalisées sur la durée du plan de travail.....</i>	<i>29</i>
<i>Les règles de fonctionnement en plan de travail</i>	<i>30</i>

<i>Autocorrection pour permettre un retour immédiat sur erreur</i>	31
<i>Un bilan réalisé par élève et par l'enseignante visant à responsabiliser les élèves</i>	32
Les évolutions du dispositif	33
Des choix d'organisation liés aux contexte de l'année de PES (pourquoi je n'ai pas mis en œuvre plus de techniques issues des pédagogies coopératives)	34
<i>Des techniques très intéressantes mais qui nécessitent un temps de formation pour l'enseignant, et pour les élèves</i>	34
<i>Une organisation complexe et un manque de matériel</i>	35
<i>Un fonctionnement dans lequel les élèves s'impliquent plus difficilement sur un mi-temps</i> ...	35
Troisième partie : Bilan de l'expérimentation	36
Analyse de trois points clefs du dispositif	36
<i>Implication des élèves</i>	36
<i>Climat de classe sur les temps de plan de travail</i>	39
<i>Autocorrection</i>	40
Motivation : si la plupart des élèves sont motivés par le fonctionnement en plan de travail, certains élèves en difficulté ne saisissent pas l'intérêt du dispositif.	41
<i>Intérêts du dispositif concernant la motivation des élèves</i>	41
<i>Limites du dispositif concernant la motivation des élèves</i>	41
Personnalisation des apprentissages : Un outil qui permet effectivement une différenciation pédagogique en laissant chaque élève apprendre à son rythme, mais qui mériterait d'être étendu pour être complètement efficace.	42
<i>Analyse des niveaux d'exercices choisis par les élèves</i>	42
<i>Intérêts du dispositif concernant la personnalisation des apprentissages</i>	44
<i>Limites du dispositif concernant la personnalisation des apprentissages</i>	44
Autonomisation et responsabilisation : un dispositif qui permet de développer une posture réflexive chez une majorité d'élèves mais qui, dans sa forme actuelle, ne convient pas aux élèves les plus fragiles	46
<i>Intérêts du dispositif concernant l'autonomisation et la responsabilisation des élèves</i>	46
<i>Limites du dispositif concernant l'autonomisation et la responsabilisation des élèves</i>	47
Charge de travail pour l'enseignant.....	49
Conclusion	50

Liste des figures

Figure 1 - Plan de travail dans la classe de C. Freinet, Vence, 1962	17
Figure 2 - Exemple de fiche activité du parcours obligatoire (format A5).....	27
Figure 3 - Fiches activités différenciées - accord dans le groupe nominal	28
Figure 4 - Feuille de suivi du plan de travail.....	30
Figure 5 - Bilan du plan de travail	32
Figure 6 - Part des élèves terminant le plan de travail obligatoire	37
Figure 7 - Quantité d'exercices du parcours obligatoire réalisés par les élèves	39
Figure 8 - Choix du niveau de difficulté sur les exercices différenciés	43

Liste des annexes

Annexe 1 : Plan de travail n° 1, du 22/11 au 30/11.....	54
Annexe 2 : Plan de travail n° 2, du 06/12 au 20/12.....	55
Annexe 3 : Plan de travail n° 3, du 10/01 au 25/01.....	56
Annexe 4 : Plan de travail n° 4, du 30/01 au 21/02.....	57
Annexe 5 : Plan de travail n° 5, du 03/04 au 18/04.....	58

Introduction

La classe homogène est un mythe. Dès le début de mon année de PES, j'ai été confrontée à des élèves avec des compétences acquises de manière très hétérogène dans tous les domaines et avec des vitesses de travail extrêmement variées. J'ai également été surprise du manque d'autonomie de mes élèves de CM1, et du fait qu'ils se sentent pour beaucoup peu responsables de leurs apprentissages. J'ai donc cherché un dispositif qui permet à la fois de gérer l'hétérogénéité de ma classe, de motiver mes élèves à travailler et de développer leur autonomie. J'ai rapidement envisagé la mise en place d'un plan de travail mais il m'a fallu une période et demi pour prendre en main ma classe et murir un dispositif avec lequel je me sentais à l'aise. Ce mémoire retrace mes réflexions et l'expérience menée autour de la mise en place d'un plan de travail sur un mi-temps, dans ma classe de CM1.

Je me suis cependant rapidement rendu compte que le plan de travail en tant que tel n'est qu'un outil, qui est habituellement associé à d'autres dispositifs participant à la mise en œuvre d'une pédagogie coopérative. Ces autres dispositifs, comme par exemple le conseil de classe, le « quoi de neuf ? », les ceintures de comportement ou de compétences, des techniques de gestion autonome des conflits ou un tutorat organisé, visent notamment à responsabiliser et autonomiser les élèves, développer la coopération entre élèves et améliorer le vivre ensemble. Ils me semblent également très intéressants et les problématiques auxquelles ils répondent sont primordiales. Le manque d'expérience et le manque de temps, que ce soit le temps lié à la préparation et à la mise en place de tels dispositifs ou le fait de n'avoir la classe que deux jours par semaine (sans avoir en charge l'EMC – Enseignement Moral et Civique), m'a cependant obligé à faire des choix, à savoir de mettre en œuvre un plan de travail, sans le contexte et les autres outils associés aux pédagogies coopératives. Ce mémoire cherche ainsi à répondre à la problématique suivante : quels sont les intérêts et les limites d'un dispositif de plan de travail pour une personnalisation des apprentissages, sur un fonctionnement à mi-temps et sans mise en œuvre des autres dispositifs liés aux pédagogies coopératives ?

Dans ce rapport de mémoire, j'exposerai dans une première partie les raisons qui m'ont amenée à choisir le plan de travail comme réponse à l'hétérogénéité de ma classe. Je décrirai ensuite l'expérience menée dans le cadre de mon année de professeur des écoles stagiaire. En dernière partie, je réaliserai un bilan de cette expérience.

Première partie :

Pourquoi choisir le plan de travail pour répondre à l'hétérogénéité d'une classe ?

Dans cette première partie, j'expliquerai d'abord en quoi le plan de travail est un outil permettant de prendre en compte la diversité des élèves d'une classe, puis la posture d'enseignant et d'apprenant que ce dispositif suppose, pour enfin exposer en quoi le plan de travail à la fois nécessite et induit une motivation scolaire.

Le plan de travail, outil de personnalisation des apprentissages

Il existe différents moyens de répondre à l'hétérogénéité d'une classe. Le plan de travail est un des outils possibles. Ce chapitre explique les raisons qui m'ont amenée à mettre en œuvre ce dispositif dans ma classe, malgré les difficultés liées à mon manque d'expérience, à un fonctionnement à mi-temps avec des élèves qui ne sont pas habitués aux pédagogies coopératives.

Dans ce premier chapitre, les enjeux d'une pédagogie différenciée seront d'abord exposés et les notions de différenciation, de personnalisation et d'individualisation des apprentissages seront définies. Le dispositif du plan de travail sera ensuite décrit, tel qu'il est pratiqué dans les classes ayant opté pour un fonctionnement intégralement basé sur les principes des pédagogies coopératives incluant une personnalisation des apprentissages. Enfin, j'expliquerai pourquoi le plan de travail est pour moi source de motivation chez les élèves.

Les enjeux de la différenciation pédagogique

L'hétérogénéité d'une classe est une réalité. La prise en compte de la diversité des élèves, sous-entendu l'adaptation de son enseignement et son action éducative à cette diversité, est d'ailleurs une des compétences attendues d'un professeur des écoles.¹ Cela suppose notamment de mettre en œuvre des dispositifs d'enseignement permettant à chaque élève d'apprendre et de progresser à son rythme. C'est une problématique à laquelle j'ai été confrontée dès mes premiers jours de classe et qui m'a semblé une des questions essentielles dans ma pratique professionnelle. En effet, l'essence même de notre travail est de permettre aux élèves d'apprendre, ce qui suppose de les mettre dans des situations qui leur

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013)

permettent de progresser (ni trop faciles, ni trop difficiles). Par ailleurs, la différenciation me semble un des outils qui garantit un climat de classe propice aux apprentissages : un élève qui est face à une situation trop difficile a tendance à décrocher et donc à perturber la classe plutôt que de travailler, et il en va de même pour un élève qui s'ennuie face à des activités qui lui semblent trop faciles.

Différenciation, individualisation et personnalisation des apprentissages

Il existe différentes manières de différencier son enseignement. L'une d'elle est la personnalisation des apprentissages dont un des volets est la proposition d'un travail individualisé à chaque élève. Avant de poursuivre, il convient d'apporter une définition à ces trois termes essentiels pour cerner les enjeux du plan de travail.

Le comité d'organisation de la conférence de consensus du CNESECO² sur la **différenciation pédagogique** définit la différenciation pédagogique comme « *la prise en compte par les acteurs du système éducatif des caractéristiques individuelles (besoins, intérêts et motivations ; acquis, non acquis et difficultés ; modes d'apprentissage (style, rythme, pouvoir de concentration, engagement...)) ; potentialités à exploiter ; etc.) de chaque élève en vue de permettre à chacun d'eux de maîtriser les objectifs fondamentaux prescrits et de développer au mieux leurs potentialités, et de permettre au système éducatif d'être à la fois plus pertinent, efficace et équitable.* »³. C'est donc l'ensemble des moyens pédagogiques, organisationnels et matériels mis en œuvre pour répondre à la diversité des élèves au sein d'une même classe ou d'un même établissement. Cette **différenciation** peut être **successive** (par exemple avec un étayage individuel ou en groupe de besoins, en amont ou en aval du temps de travail en collectif, ou encore en laissant un temps supplémentaire à certains élèves) ou **simultanée** (par exemple en proposant une aide matérielle aux élèves en difficulté, des groupes de besoins avec des exercices de différents niveaux ou nécessitant de réaliser ou non plusieurs tâches en parallèle, un dispositif type plan de travail ou travail en atelier où tous les élèves ne travaillent pas nécessairement sur la même notion au même moment).

² Conseil national d'évaluation du système scolaire

³ Dossier de synthèse de la conférence CNESECO « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? » (2017)

Le **travail individualisé** correspond à une organisation où « *chaque élève reçoit ou choisit un travail qui lui correspond et dispose de plusieurs modalités pour l'effectuer* »⁴. Dans ce type d'organisation, dont le plan de travail est un outil, les élèves ne font pas tous la même activité au même moment et les chemins pour acquérir les compétences visées ne sont pas uniformisés. Poussé à l'extrême, les élèves ne sont pas obligés d'avoir fait les mêmes activités pour acquérir les mêmes compétences, puisque l'idée est de proposer à chacun des activités correspondant à ses besoins et aux manières d'apprendre qui lui conviennent le mieux. L'objectif d'une telle organisation est notamment de se situer dans la zone proximale de développement de chaque élève⁵ afin de l'amener à progresser. Cela correspond à des activités qu'il ne peut réaliser sans aide, donc des activités qui le positionnent en situation d'apprentissage, mais qu'il est capable de faire avec de l'aide. En d'autres termes, cela suppose de faire travailler chaque élève sur des compétences qu'il ne maîtrise pas encore, mais qu'il peut acquérir avec un étayage (matériel – par exemple leçon - ou aide apportée par un pair ou par l'enseignant) ou qu'il est en train de stabiliser par l'entraînement. Le travail individualisé permet également de jouer sur la variable temps, en laissant chaque élève réaliser les activités au rythme qui lui convient.

Cependant, cette individualisation des apprentissages n'a de sens que si elle s'inscrit dans une **pédagogie coopérative**. La « pédagogie Freinet » telle qu'elle est pratiquée actuellement inclut d'ailleurs le plus souvent des pratiques de la pédagogie institutionnelle développées par Fernand Oury et Aida Vasquez en 1967. Ils se sont inspirés de la pédagogie de Freinet - qu'ils ont cherché à adapter au contexte urbain - mais également des apports de la psychanalyse. L'essence de la pédagogie institutionnelle est de poser un cadre et d'instaurer un climat de classe propice aux apprentissages par la mise en place d'institutions appropriées, responsabilisant les élèves. Les institutions consistent essentiellement en des « lieux de paroles » mis en place dans les classes, où l'enseignant donne toute sa place à la parole de l'enfant (par exemple le conseil de classe où les enfants discutent de la vie de la classe, ou le quoi de neuf où ils sont amenés à partager avec la classe une information qui leur tient à cœur). C'est également Fernand Oury, adepte de judo, qui introduit le concept des ceintures de comportements ou de compétences qui permettent à chaque enfant de connaître son niveau de compétence dans les différents domaines d'apprentissages, et de travailler dans sa zone proximale de développement.

⁴ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 254

⁵ Lev Vygotski, Pensée et Langage, 1985

Sylvain Connac précise ainsi que l'individualisation des apprentissages n'est qu'un volet de la **personnalisation** des apprentissages qu'il propose comme modèle d'enseignement cible. Il entend par là le fait d'« *articuler de manière équilibrée une approche didactique (le savoir présenté aux élèves [...] collectivement ou en petits groupes), du travail individualisé et des interactions coopératives (les élèves peuvent effectuer un travail à plusieurs, solliciter l'aide d'un camarade ou apporter la leur)* »⁶. Cette individualisation ne s'envisage donc que dans une organisation qui offre également des temps de travail collectif ou en groupes, avec ou sans la présence de l'enseignant. Plusieurs formats sont possibles : plusieurs élèves travaillent au même moment sur une même notion avec l'enseignant, les élèves travaillent en coopération en autonomie (par exemple travail de groupe, tutorat, entraide), les élèves travaillent collectivement sur des projets communs permettant de fédérer le groupe classe et créer un climat de travail coopératif. En effet, les recherches montrent que si « *un enseignement identique pour tous crée des différences entre les élèves [...], proposer un enseignement totalement individualisé, qui oublie le collectif de la classe, peut créer une école à plusieurs vitesses, qui demande moins aux élèves qui rencontrent des difficultés* ».⁷

On imagine d'ailleurs assez facilement qu'individualiser les apprentissages n'est possible et souhaitable que si les élèves sont amenés à travailler ensemble. Pour commencer, si chaque élève réalise des activités se situant dans sa zone proximale de développement, cela signifie qu'il a besoin d'aide pour réaliser les activités proposées. Cette aide se doit bien sûr d'être matérielle (leçons, exemples, capsules vidéos expliquant la notion ou la démarche à mettre en œuvre, référents, etc.) mais prend également la forme d'un étayage apporté par un tiers. L'enseignant, qui n'a pas le don d'ubiquité, ne peut être la seule source de savoir dans ce genre de dispositif où chaque élève travaille potentiellement sur une notion différente. Il est donc nécessaire que ces derniers puissent s'entraider. Par ailleurs, le fait de savoir vivre ensemble est un des apprentissages fondamentaux de l'école. Il est donc important de développer la dimension « sociale » des apprentissages (apprendre avec, par et pour les autres), afin que l'individualisation des apprentissages n'aboutisse pas à un phénomène d'isolement des élèves. Enfin, en travaillant en coopération avec ses camarades, l'élève est entraîné par le groupe et peut parfois aller plus loin que ce qu'il aurait envisagé ou ce qu'il aurait été capable de faire seul.

Cette dimension coopérative de la personnalisation des apprentissages suppose que les élèves apprennent à **gérer de manière autonome leurs conflits**, par exemple par des techniques de

⁶ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 254

⁷ Dossier de synthèse de la conférence CNET « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? » (2017)

communication non violente ou via l'institutionnalisation de la gestion de la vie de la classe avec des dispositifs comme les conseils coopératifs de classe. La personnalisation des apprentissages offre en effet aux élèves des espaces de liberté dans lesquels ils sont amenés à interagir sans la médiation de l'enseignant. Cela peut générer des conflits qui parasitent les apprentissages des élèves concernés et de la classe toute entière.

Cette dimension coopérative de la personnalisation des apprentissages nécessite donc également **l'organisation et l'enseignement de l'entraide**. Sylvain Connac explique bien que le fait de tutorer un camarade, c'est-à-dire l'amener à progresser en l'aidant et sans lui fournir les solutions, doit faire l'objet d'un apprentissage dédié et explicite⁸. Sans cela, le risque est de voir s'instaurer une relation de domination malsaine entre tuteur et tutoré, ou de voir le tuteur faire à la place du tutoré - qui n'est alors plus en position d'apprenant mais de simple spectateur ou exécutant. De telles situations ne seraient pas propices à la mise en place d'un climat de classe favorisant les apprentissages.

Qu'est-ce que le plan de travail ?

D'après Sylvain Connac, *« le plan de travail peut être entendu comme un document adapté à chaque élève, organisé pour respecter ses rythmes de travail et planifier ses activités à partir de ce qu'il souhaite (et peut) réaliser et ce qu'il a à maîtriser au terme de son cycle ; il note la réalisation des travaux, il évalue l'ensemble en fin de période de validité du plan »*⁹.

Plusieurs formats de plans de travail existent, chaque classe ayant souvent un format et une organisation qui lui sont propres. Certains invariants sont cependant notables :

- un panel d'activités déterminées par l'enseignant, ou par l'élève avec l'approbation de l'enseignant – en lien avec des objectifs d'apprentissages répondant au cadre des programmes de l'éducation nationale,
- une feuille de route (le document de « plan de travail » en tant que tel) qui permet aux élèves et à l'enseignant de suivre le travail réalisé et celui restant à accomplir,
- une liberté laissée à l'élève quant à l'ordre dans lequel il réalise ces activités et aux outils utilisés,
- un travail réalisé en autonomie complète ou partielle – au sens où les activités ne sont pas souvent étayées par l'enseignant au moment où l'élève les réalise.

⁸ Sylvain Connac, vidéo Conférence coopération et différenciation, 31 janvier 2017, ESPE centre Val de Loire

⁹ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 77

Il ne s'agit pas de laisser la liberté à l'élève de travailler ou non mais de l'amener à choisir ce qu'il veut travailler, quand, à quel rythme et avec quels outils, dans un cadre posé par l'enseignant (plage horaire, objectifs d'apprentissage, panel d'activités et outils mis à disposition). En d'autres mots, c'est un outil pour permettre à chaque élève d'atteindre les objectifs d'apprentissage fixés par l'enseignant, à son rythme et en lui laissant une certaine liberté d'action.

L'organisation des apprentissages au moyen d'un plan de travail est historiquement une des premières méthodes pédagogiques prenant en compte la diversité des élèves. Elle est élaborée par l'enseignante Helen Parkhurst en 1910 aux Etats-Unis, dans la ville de Dalton, en s'inspirant des travaux de M. Montessori, J. Dewey et C. Washburne¹⁰. En France, le plan de travail est introduit par Célestin Freinet¹¹. Il se présente alors comme un document listant l'ensemble des tâches à réaliser par l'élève sur la semaine. La liste des activités est élaborée par l'élève et l'enseignant de manière conjointe, l'élève grise progressivement les activités lorsqu'elles sont terminées. Un bilan permet l'évaluation des compétences acquises ou en cours d'acquisition sur la semaine et sert de base à l'élaboration du plan de travail de la semaine suivante.

Célestin Freinet présente ainsi le plan de travail comme une solution pour permettre à chaque enfant d'acquérir les connaissances dont il aura besoin : « *Pour chacune des matières habituelles du programme, j'ai établi des plans de travail pour l'année qui comportent pour ainsi dire la liste des sujets susceptibles de valoir une étude approfondie.* »¹²

¹⁰ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 77

¹¹ idem

¹² Célestin Freinet, « Plus de manuels scolaires ! Plus de leçons ! » - Dossier pédagogique de l'Ecole Moderne n°7, supplément au numéro 6 du 15 novembre 1964

Un fonctionnement en plan de travail répond ainsi à l'un des impératifs fixés par le CNESEO pour la réussite de tous les élèves : « *Un temps d'apprentissage ajusté aux rythmes d'apprentissage des élèves. Aucun élève ne progresse à la même vitesse mais chacun doit avoir accès aux savoirs essentiels, cruciaux. Cela passe par une réorganisation du temps d'enseignement [...].* »¹³

Les postures d'enseignant et d'apprenant dans un fonctionnement en plan de travail

Le rôle de l'enseignant : accompagnement et lâcher prise

Dans un fonctionnement en plan de travail, le rôle de l'enseignant est le suivant¹⁴ :

- valider ou imposer le travail envisagé (en fonction du degré d'autonomie et responsabilité des élèves),
- le modifier si besoin,
- suivre l'avancée des élèves,
- accompagner et orienter la réalisation (avec si besoin la mise en place de groupes de besoins menés sur ces temps de plan de travail, autour de notions données),
- participer à l'évaluation du travail.

Dans la théorie des postures d'enseignement développée par Yves Soulé et Dominique Bucheton, cela correspond à une posture de lâcher prise de la part de l'enseignant : « *l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent. Cette posture est ressentie par les élèves comme un gage de confiance. Les tâches données (fréquemment des fichiers) sont telles qu'ils peuvent aisément les résoudre seuls ; les savoirs sont instrumentaux et ne sont pas verbalisés.* »¹⁵. Elle peut également être complétée par une posture d'accompagnement lorsque l'enseignant est amené à aider un élève face à un obstacle rencontré pour réaliser une des activités prévues au plan de travail.

¹³ Dossier de synthèse de la conférence CNESEO « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? » (2017)

¹⁴ Sylvain Connac (2012). Analyse de contenus de plans de travail : vers la responsabilisation des élèves, Revue des Sciences de l'Éducation du Canada.

¹⁵ Dominique Bucheton et Yves Soulé (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées, Éducation et didactique n° 3

L'apprenant : une posture réflexive basée sur l'autonomisation et la responsabilisation des élèves

Yves Soulé et Dominique Bucheton précisent que ces deux postures d'enseignement font appel en réponse à une posture réflexive de la part de l'élève, c'est-à-dire « *d'être dans l'agir mais de revenir sur cet agir, de le « secondariser » pour en comprendre les finalités, les ratés, les apports* ». ¹⁶

Sylvain Connac, citant différents auteurs, identifie et définit d'ailleurs trois concepts pour décrire l'individualisation des apprentissages, qui font pour moi écho à cette posture réflexive. Ces trois concepts sont à la fois les tenants et les aboutissants de la réussite d'un dispositif de plan de travail. Je reprends ici ses termes : ¹⁷

- **L'autonomie** est la capacité d'une personne à faire des choix tout en obéissant à sa propre loi. L'élève autonome est capable de prendre le contrôle de ce qu'il apprend et de subvenir à ses besoins, c'est-à-dire d'investir un certain nombre d'espaces de liberté pour y prendre des initiatives personnelles.
- La **liberté** correspond pour un élève à un droit dévolu par ses enseignants, en lien direct avec ses obligations, lui permettant d'investir un certain nombre d'espaces d'autonomie où il devient maître de ses comportements.
- La **responsabilisation** est l'action de rendre quelqu'un responsable, étant reconnu comme responsable quelqu'un de réfléchi, qui a la charge d'une fonction et accepte de subir ou répondre de la conséquence de ses actes.

La réussite du plan de travail repose sur un minimum d'autonomie et de responsabilité de la part des élèves. En effet, une organisation en plan de travail suppose la mise à disposition d'espaces de liberté et d'autonomie pour les élèves, que ces derniers doivent investir en étant responsabilisés sur leurs apprentissages (recherche de solution, auto-évaluation, compréhension de leurs erreurs, utilisation des référents à disposition) et sur leurs comportements (implication, sérieux, efforts, gestion autonome des conflits). Sans cela, les temps de plan de travail risquent d'être transformés en des temps de jeu ou d'inactivité par certains élèves qui n'apprennent pas et perturbent les apprentissages de leurs camarades.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 73 à 75

Par ailleurs, un fonctionnement en plan de travail renforce également l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Comme exposé précédemment, l'utilisation du plan de travail cherche à développer une posture réflexive chez l'élève, qui devient petit à petit, en s'investissant dans ce type de fonctionnement, un élève autonome et responsable de :

- ses apprentissages (avec la définition conjointe d'objectifs, l'autocorrection),
- ses progrès (auto-évaluation),
- son organisation personnelle (suivi des activités réalisées et à réaliser),
- son comportement.

Avec le plan de travail, l'élève apprend plus généralement à utiliser à bon escient la liberté dont il dispose et se forme ainsi en tant que personne et citoyen.

Motivation scolaire : enjeu de la réussite d'un fonctionnement en plan de travail

J'ai choisi de mettre en œuvre un fonctionnement en plan de travail en me disant que cela serait source de motivation pour les élèves. Cependant, je me suis rapidement rendu compte qu'un minimum de motivation scolaire était également nécessaire pour que les élèves investissent cette « posture réflexive » indispensable à la réussite d'un fonctionnement en plan de travail.

Sylvain Connac définit la **motivation** comme la « *force qui pousse la personne à vouloir quelque chose de manière intense et volontaire. A l'école [elle] correspond à l'élan dont dispose un enfant ou un jeune pour s'approprier les savoirs scolaires* »¹⁸. Cette motivation scolaire peut donc être vue comme l'ensemble des facteurs qui déterminent l'action et le comportement d'un élève pour atteindre un objectif ou réaliser une activité. Motiver un élève suppose donc de susciter chez l'apprenant l'envie, le désir d'apprendre, de capter son attention et de l'intéresser.

La plupart des chercheurs en psychologie distinguent la **motivation intrinsèque** (je veux le faire), qui intervient lors d'une activité réalisée uniquement pour le plaisir et la satisfaction qu'elle procure, et la **motivation extrinsèque** (je dois le faire) qui intervient lorsque l'individu s'engage dans l'activité pour ce qu'elle permettra d'atteindre ou d'éviter (utilité vis-à-vis d'un projet personnel, récompense, punition, contrainte, compétition). On dit que la motivation est **fortement autodéterminée** lorsque l'élève « *a le*

¹⁸ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 254

sentiment d'être à l'origine de ce qu'[il] fait, entre dans l'activité spontanément et par choix, de manière autonome »¹⁹.

Elle est à l'inverse **non autodéterminée** lorsque l'engagement dans l'activité est uniquement lié à une pression externe et se fait sans implication personnelle, traduisant donc une perte d'autonomie. La motivation intrinsèque est donc conçue comme la motivation la plus auto déterminée, à l'inverse d'une motivation liée à la peur de la punition ou la contrainte externe qui se rapproche d'une absence totale de motivation.

La motivation intrinsèque est peu présente à l'école du simple fait que l'élève n'a pas eu le choix de se trouver ou non en classe. La question se pose alors pour tout enseignant de savoir comment créer chez ses élèves une motivation la plus autodéterminée possible. Les chercheurs psychologues américains Edward Deci et Richard Ryan ont développé une théorie de l'auto détermination dans laquelle ils identifient **trois besoins fondamentaux** à satisfaire pour susciter la motivation des individus²⁰ :

- le **besoin de compétence** qui correspond à un sentiment d'efficacité sur son environnement et de progrès produisant une satisfaction personnelle. Cela suppose de proposer à l'élève des activités qu'il peut réussir, mais qui nécessitent de sa part des efforts ou la mobilisation d'une aide extérieure afin qu'il se sente progresser. On retrouve ici l'idée de mettre chaque élève face à des activités qui se situent dans sa zone proximale de développement.
- le **besoin d'autonomie**, c'est-à-dire de se sentir à l'origine de ses actions. Pour satisfaire ce besoin, il faut laisser un certain degré de liberté à l'élève, afin qu'il soit en mesure d'exercer des choix et de prendre des décisions. Pour que cela s'accompagne d'un sentiment de réussite (besoin de compétence), il faut en parallèle apprendre aux élèves à organiser leur action (attention à la tâche, effort, persévérance, stratégie de travail), sous peine de quoi ils risquent d'être perdus face aux choix qui s'offrent à eux et se sentir dépassés par le travail à réaliser.
- le **besoin de relation et d'appartenance à un groupe social** qui correspond à l'envie d'être respecté et relié aux personnes qui nous entourent, c'est-à-dire - pour un élève en situation scolaire - les camarades et l'enseignant. On retrouve ici l'idée de promouvoir, non pas une individualisation pure et simple des apprentissages, mais plus largement une personnalisation des apprentissages.

Le **fonctionnement en plan de travail** répond au **besoin d'autonomie**, puisque l'élève, responsabilisé dans ses apprentissages, est en position de faire des choix et dispose d'une certaine

¹⁹ Sylvain Connac, La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège, p. 254

autonomie dans la réalisation de son travail (ordre, temporalité, détermination conjointe des objectifs d'apprentissages). Il répond par ailleurs au **besoin de compétence** puisque c'est normalement un dispositif qui permet de proposer à chaque élève des activités se situant dans sa zone proximale de développement ou à minima de laisser chaque élève réaliser les activités à son rythme. Enfin, il peut répondre au **besoin d'appartenance** à un groupe lorsqu'il est inclus dans une pédagogie coopérative organisant entraide, tutorat ou travaux de groupes, qui offrent à l'élève la possibilité de créer des liens avec ses camarades et avec l'enseignant par le biais de son travail.

Par ailleurs les chercheurs psychologues canadiens Robert J. Vallerand et Marc R. Blais distinguent²¹ :

- la **motivation intrinsèque aux stimulations** « *celle de l'individu qui effectue l'activité parce qu'elle lui permet de ressentir des stimulations plaisantes d'excitation, d'amusement, d'esthétisme ou de plaisirs sensoriels* »
- la **motivation intrinsèque à la connaissance** est « *celle de l'individu qui effectue l'activité pour la satisfaction et le plaisir d'être en train d'apprendre de nouvelles choses* »
- la **motivation intrinsèque à l'accomplissement** qui est « *celle de l'individu qui effectue l'activité pour la satisfaction et le plaisir d'être en train d'accomplir, de créer ou de relever un défi optimal* »

Un fonctionnement par plan de travail peut donc susciter une motivation qui se rapproche d'une motivation liée à la connaissance, avec le plaisir d'acquérir par soi-même des compétences, et celle de l'accomplissement avec la satisfaction de remplir le contrat fixé. Il est important que ces deux volets soient présents. Il faut pour cela accompagner le plan de travail d'une explicitation sur les enjeux d'apprentissages et distinguer le faire et l'apprendre. Sans cela, certains enfants fortement poussés par une motivation de l'accomplissement auraient tendance à bâcler leur travail pour avoir la satisfaction d'avoir « terminé » leur plan de travail, sans pour autant avoir pris le temps de s'appropriier les notions travaillées.

²⁰ Edward Deci, Richard Ryan (2002, 2008) - La théorie des besoins psychologiques de base : clarifier les sources du climat motivationnel ; repris par Sylvain Connac dans l'ouvrage sus mentionné.

²¹ Blais & al., 1993

Deuxième partie :

Présentation du dispositif mis en œuvre pour cette expérimentation

Dans cette partie, j'exposerai le dispositif de plan de travail mis en œuvre à partir de novembre 2018 dans le cadre de mon stage filé (jeudi/vendredi) en tant que professeur des écoles stagiaire, au sein d'une classe de CM1 de 27 élèves, issus de milieux sociaux diverses, dans une école de Poissy (Yvelines).

Objectifs et critères d'évaluation du dispositif mis en œuvre

Comme expliqué précédemment, j'ai choisi de mettre en place un dispositif de plan de travail pour faire face à l'hétérogénéité de ma classe et faire en sorte que chaque élève ait la possibilité de progresser à son rythme. L'objectif est également que les élèves soient responsabilisés tant dans leurs apprentissages que dans leurs comportements.

Pour mesurer le succès du dispositif je m'appuierai sur différents critères :

- La mise au travail des élèves sur les temps de plan de travail et plus généralement leur implication dans le dispositif (exercices réalisés, recherche des solutions, correction du travail réalisé, suivi des avancées avec la feuille de route)
- L'efficacité de la différenciation pédagogique permise par cet outil (possibilité pour les élèves d'apprendre à leur rythme, activités permettant à chacun de progresser)
- Leur responsabilisation qui passe par la compréhension des enjeux du plan de travail (comprendre à quoi sert le plan de travail, comment apprendre avec le plan de travail, différencier le faire de l'apprendre)
- Leur autonomie : capacité à s'organiser, utiliser des référents, solliciter des pairs ou l'enseignant à bon escient

Présentation du dispositif mis en place

Etant données les contraintes qui étaient les miennes lors de cette année de professeur des écoles stagiaires (classe à mi-temps, pas de fichiers de travail autonomes en classe, connaissance de mon niveau quelques jours avant la rentrée) et de mon manque d'expérience, j'ai choisi d'adapter le dispositif de plan de travail tel qu'il est pratiqué dans les classes « Freinet ». Les prochains paragraphes expliquent les choix que j'ai fait et l'organisation à laquelle ils m'ont permis d'aboutir.

Les temps de plan de travail, lien avec l'emploi du temps

Le plan de travail peut être vu comme une manière de faire travailler les élèves qui terminent rapidement leurs exercices sur les temps d'entraînement. Il n'est alors presque pas utilisé par les élèves en difficulté. Ce sont en effet souvent les mêmes élèves qui ont besoin de temps pour comprendre et réinvestir une notion, quelle que soit la matière.

Pour que les élèves en difficulté ne soient pas stigmatisés et puissent également avoir à disposition ces espaces de liberté et d'autonomie qui permettent de travailler autrement, j'ai donc décidé d'y consacrer du temps dans l'emploi du temps de la classe.

Les élèves peuvent ainsi avancer sur leur plan de travail pendant environ 15 à 30 minutes le matin, après le rituel, deux jours par semaine (ma collègue n'ayant pas souhaité mettre en place ce fonctionnement). Le temps réellement à la disposition de chaque élève dépend cependant de sa rapidité d'exécution du rituel du matin. Il peut également être légèrement raccourci si je modifie l'emploi du temps pour des contraintes diverses ou si j'ai besoin de placer une séance de 35/40 min au lieu de la dictée de 25/30 minutes qui suit généralement le temps de plan de travail.

Bien sûr, les élèves ont également la possibilité d'avancer sur leur plan de travail dans la journée, lorsqu'ils finissent les exercices ou la copie des leçons avant la fin du temps alloué.

Le contenu du plan de travail : des exercices d'entraînement ou de réinvestissement avec un parcours obligatoire et un parcours optionnel

Les élèves devant être capables de réaliser les exercices du plan de travail en autonomie, je ne propose dans le plan de travail que des activités correspondant à des exercices d'entraînement ou de réinvestissement de notions qui ont été vues précédemment ou sont travaillées dans une séquence en cours. Je ne me sentais en effet ni l'expérience ni les moyens de proposer des activités correspondant à des découvertes en autonomie comme cela peut se pratiquer dans certaines classes.

Dans la mesure où du temps est dédié au plan de travail dans l'emploi du temps, il me semblait important qu'une partie des exercices proposés remplace des séances d'entraînement classiques en classe entière. Par ailleurs, Sylvain Connac et Célestin Freinet soulignent l'importance d'inscrire les compétences qui sont travaillées par le plan de travail dans les projets de la classe ou les objectifs d'apprentissage du cycle. Enfin, pour permettre à tous les élèves d'avoir un sentiment de réussite, je voulais un dispositif permettant de fixer un contrat minimum qui pourrait être rempli par un maximum d'élèves, si tant est qu'ils s'investissent avec sérieux dans leur travail.

Après lecture du mémoire d'Alice Trémolières²² sur ce même sujet du plan de travail, je me suis permis d'adapter à mes besoins son organisation basée sur un parcours obligatoire et un parcours optionnel.

Le plan de travail mis en œuvre dans ma classe est donc composé de :

- un **parcours obligatoire** que les élèves doivent avoir terminé à la fin de la durée allouée pour ce plan de travail (deux à trois semaines généralement), composé de quatre fiches activités, permettant de s'entraîner sur des notions travaillées dans une séquence en cours (mathématiques ou français). Cela correspond à ce que j'ai pu voir dans d'autres plans de travail sous la dénomination « travail de classe ». C'est le contrat minimum à remplir par les élèves.
- un **parcours optionnel**, composé d'activités permettant de réinvestir des notions vues précédemment au cours de l'année ou des années précédentes. Ce parcours optionnel propose des tâches qui sont souvent plus ludiques (mots croisés, pixel art, coloriages magiques, etc.) et que l'on retrouve souvent dans les fichiers d'autonomie. Ces activités peuvent concerner diverses matières et compétences (voir feuilles de route des différents plans de travail en annexe).

Les élèves doivent terminer le parcours obligatoire (autocorrection comprise) avant de réaliser les exercices du parcours optionnel. Au sein de chaque parcours, ils ont le choix de réaliser les exercices dans l'ordre qu'ils souhaitent. Ils ont seulement l'obligation de terminer et corriger une fiche activité (correspondant souvent à une compétence travaillée) avant de passer à la suivante pour éviter le papillonnage et pour les amener à explorer pleinement la notion à travers les différents exercices prévus.

Organisation matérielle et supports des activités

Quelques-uns des exercices du parcours obligatoire sont parfois à rechercher dans les manuels de français ou de mathématiques des élèves. Les supports des activités sont cependant le plus souvent des **fiches d'exercices** que je crée à partir de différentes sources. Ces fiches sont disponibles dans des **barquettes** pour le plan de travail obligatoire (plus facile d'accès par plusieurs élèves en début de plan de travail) et dans un **trieur** pour le plan de travail optionnel. Ce format sur fiche me permet d'alléger la charge cognitive des élèves, d'une part en proposant un format de fiche uniformisé où les informations sont toujours au même endroit et sous la même forme (titre et numéro de la fiche, modalités

²² Alice Trémolières. Le plan de travail: améliorer l'autonomie des élèves, une étude menée au cycle 3 (CM1). Education. 2017. <dumas-01622180>

d'utilisation, consignes), d'autre part en rappelant la leçon de référence sur la notion travaillée. Cette dernière information me semble clef, d'autant plus que les élèves n'ont pas le réflexe d'avoir recours à leur leçon lorsqu'ils bloquent sur un exercice. Le fait de savoir identifier une connaissance non acquise et aller rechercher le référent correspondant est une compétence qui reste en cours d'acquisition pour la plupart d'entre eux à la date d'écriture de ce rapport (période 4).

Le **format standardisé** de ces fiches activité doit permettre aux élèves de se concentrer sur le cœur de l'activité à réaliser et de réduire l'effet « double tâche » décrit par Stanislas Dehaëne²³. Il explique ainsi qu'une surcharge cognitive peut apparaître lorsque l'on demande à l'élève de réaliser plusieurs opérations cognitives en même temps sous le contrôle de l'attention²⁴. Cet effet « double tâche » est déjà très présent avec le plan de travail dans la mesure où les élèves doivent à la fois : identifier les exercices restant à réaliser en consultant leur feuille de route, choisir un exercice et noter l'exercice choisi sur la feuille de route, se rappeler des connaissances à mobiliser et trouver si besoin la leçon correspondante, comprendre la consigne et réaliser l'exercice, puis corriger leur travail en comprenant leurs erreurs et enfin consigner le travail réalisé sur la feuille de route. Ces actions étant parfois à réaliser en deux temps si les élèves démarrent un exercice peu de temps avant la fin de d'un créneau plan de travail.

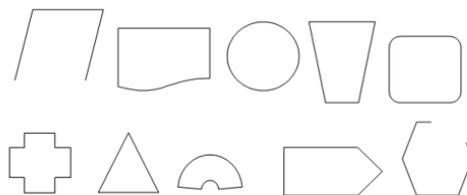
Par ailleurs, j'essaie tant que faire se peut d'écrire des consignes simples, reprenant éventuellement celles d'exercices déjà réalisées en classe entière, afin que cela ne nécessite pas d'étayage de ma part.

²³ Stanislas Dehaëne (2018). Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines.

²⁴ L'attention étant entendue ici comme l'ensemble des mécanismes qui permettent de sélectionner une information et ses étapes de traitement.

Polygones	N° Fiche : Géom 5
A coller dans : cahier de plan de travail	
Ressources pour m'aider : leçon géom 6 (polygones)	

Exercice 1 : Barre les figures qui ne sont pas des polygones.



Exercice 2 : Entoure V (vrai) ou F (faux)

- Un polygone est une figure fermée V F
- Un polygone a moins de côtés que de sommets V F
- Un polygone est composé uniquement de lignes droites..... V F
- Un cercle est un polygone à 3 côtés V F

Exercice 3 :

Pour réaliser ce « tableau géométrique », colorie : - En vert clair les triangles - En bleu clair les quadrilatères - En vert foncé les pentagones - En bleu foncé les figures à 6 côtés ou plus Laisse en blanc les figures qui ne sont pas des polygones	
---	--

Figure 2 - Exemple de fiche activité du parcours obligatoire (format A5)

La majorité des activités sont à réaliser ou à coller dans un **cahier de plan de travail** dédié. J'avais initialement envisagé d'insérer ces travaux dans le cahier du jour mais cette solution m'a finalement semblée compliquée sur un fonctionnement à mi-temps où le plan de travail ne correspond pas à la majorité des travaux effectués. Cela aurait supposé que les élèves arrivent à retrouver un exercice « plan de travail » en cours au milieu des autres exercices de leur cahier du jour pour le reprendre là où ils en étaient lorsqu'ils avaient été interrompus. Cela aurait également complexifié mon travail de suivi et de correction de leurs travaux.

Différents niveaux d'exercices pour se situer au plus proche de la zone proximale de développement de chaque élève

Il m'a rapidement semblé essentiel de proposer deux niveaux d'exercices pour certaines activités correspondant à des notions dont la maîtrise par les élèves était particulièrement hétérogène (par exemple l'accord dans le groupe nominal ou la lecture de l'heure). A défaut de disposer de fichiers d'entraînement proposant une progression comme le matériel créé par l'association PIDAPI (parcours individualisé des apprentissages) ou les fichiers édités chez PEMF, j'ai créé des exercices de deux niveaux différents pour certaines activités et laissé les élèves libres de choisir le niveau qui leur

permettait d'apprendre. L'objectif est également de motiver les élèves en répondant à leurs besoins d'autonomie et de compétence : ils choisissent l'activité qui leur convient le mieux pour atteindre un objectif donné.

Préalablement à cette évolution du plan de travail, j'ai amené les élèves à réfléchir à l'intérêt de choisir le bon niveau d'exercice, c'est-à-dire ni trop facile pour être en position d'acquérir de nouvelles compétences, ni trop difficile pour être capable de le réussir. Ils doivent ensuite, dans leur bilan auto-évaluatif, indiquer s'ils ont fait ou non des efforts, sachant qu'un des volets de ce critère est le choix d'exercices correspondant à leur niveau. Je me permets également de signifier avec bienveillance à certains élèves qui choisissent des exercices trop faciles par rapport aux compétences qu'ils maîtrisent de prendre des exercices de niveau 2 pour progresser encore plus. Dans le sens inverse, la plupart des élèves vont assez facilement échanger un exercice de niveau 2 sur lequel ils bloquent avec le même exercice de niveau 1.

Pour créer ces différents niveaux je joue sur plusieurs variables didactiques comme la quantité de tâches à réaliser en parallèle (exemple ci-dessous sur l'accord dans le groupe nominal), les nombres en jeux ou le niveau de conceptualisation nécessaire en mathématiques, la présence ou non des choix multiples, etc.

Accords dans le groupe nominal	Niveau 1	N° Fiche : Ortho 5
A coller dans : cahier plan de travail		
Ressources pour m'aider : Leçons ortho 7 et 8 (p. 53 et 55)		

Exercice 1 : Ecris les groupes nominaux au pluriel

Ex : un tarif préférentiel → des tarifs préférentiels

- a) un petit animal sauvage
→
- b) une solution possible →
- c) un grand montagnard courageux
→
- d) un cheveu fourchu →
- e) un joli bracelet en argent
→
- f) un doigt gonflé →

Exercice 2 : Complète les phrases comme il convient avec prochain, prochaine, prochains, prochaines.

- a) Des appartements seront construits l'année
- b) Les colis arriveront à la fin de la semaine.
- c) On connaîtra la suite au numéro.
- d) Le retour de la pluie est prévu dans les semaines.

Accords dans le groupe nominal	Niveau 2	N° Fiche : Ortho 5
A copier dans le cahier plan de travail (ne pas coller)		
Ressources pour m'aider : Leçons ortho 7 et 8 (p. 53 et 55)		

FICHE A REMETTRE DANS LA BANETTE LORSQUE TERMINÉE.

Recopie le numéro de la fiche (Ortho 5) puis le numéro de l'exercice (exercice 1, 2) avant de faire l'exercice directement dans ton cahier plan de travail.

Exercice 1 : Recopie le texte en accordant les adjectifs entre parenthèse comme il convient. Pense à sauter des lignes pour faciliter la correction.

Conseil : cherche le nom avec lequel s'accorde chaque adjectif pour connaître le genre (féminin ou masculin) et le nombre (singulier ou pluriel) de l'adjectif.

Le (grand) jour est arrivé. Les (somptueux) fêtes de la cérémonie (princier) peuvent commencer. L'(éblouissant) salle du banquet s'ouvre enfin. Les (nombreux) invités (émerveillés) découvrent les (beau) tables (décoré).

Exercice 2 : Recopie le texte en remplaçant explorateur par exploratrice. Pense à sauter des lignes pour faciliter la correction.

Cet explorateur solitaire et silencieux vivait dans une maison près du port. C'était un navigateur courageux et prudent. Les tempêtes ne faisaient pas peur à cet homme expérimenté. C'était un parfait professionnel.

Figure 3 - Fiches activités différenciées - accord dans le groupe nominal

La création de différents niveaux d'exercices nécessite cependant un important travail de préparation de ma part, et le choix du niveau prend du temps de réflexion aux élèves qui – pendant qu'ils décident du niveau qu'ils souhaitent faire – ne sont pas en train de travailler sur la notion visée. J'ai donc décidé de ne différencier de cette manière que deux des quatre exercices du plan de travail obligatoire. Les exercices différenciés correspondent aux compétences dont l'acquisition est la plus hétérogène au sein de la classe.

Concernant le plan de travail optionnel, les activités ne sont pas différenciées. Cependant, certaines activités sont proposées avec une progression correspondant à des niveaux de difficulté croissante (par exemple l'activité « ville au trésor » du site maths heuristiques qui permet de travailler le vocabulaire de géométrie, ou encore les « Logix » qui permettent de travailler la déduction logique et la recherche d'informations).

Une feuille de route pour permettre un suivi des activités réalisées sur la durée du plan de travail

Pour permettre aux élèves de **suivre la réalisation de leur plan de travail**, ils reçoivent au début de chaque plan de travail un document de « plan de travail ». C'est une feuille de route sur laquelle ils doivent noter au fur et à mesure les activités réalisées et corrigées. Cela leur permet de visualiser le travail déjà effectué, afin notamment de ne pas refaire deux fois un même exercice, ainsi que les activités restant à accomplir sur le temps de plan de travail. Une colonne est également prévue pour que je puisse noter lorsque j'ai corrigé une fiche activité (ou lorsque je considère que l'élève doit revoir la correction). Je ramasse les cahiers de plan de travail toutes les semaines pour permettre un suivi et un retour en cours de plan de travail aux élèves (exercices restant à corriger, encouragements, etc.) et lisser mon travail de vérification de leurs travaux.

Un même plan de travail peut durer 2 à 4 semaines (donc 4 à 8 jours de classe) en fonction de la durée de la période et du temps disponible pour réaliser le plan de travail sur ce laps de temps (allongement de la durée du plan de travail si des sorties ou autres activités supprimant des créneaux de plan de travail sont prévues).

Les feuilles de route des plans de travail successifs sont mises à disposition dans les annexes de ce mémoire. La copie ci-dessous en est un exemple.

Prénom :	Plan de travail CM1 205	Du 30/10 au 21/02
----------	--------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource (Je complète à chaque exercice)	N° fiche	Exercice commencé	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Lexique	Famille de mots		Lex 1			
Orthographe	Accords dans le groupe nominal		Ortho 5	Ny :		
Géométrie	Polygones		Géom 5			
Mesure	Lire l'heure et calculer des durées		Mes 3	Ny :		

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Géométrie	Reproduire et compléter par symétrie un polyg	1	N° : ...		
Lexique	Mots croisés : famille de mots	2			
Production d'écrits	Ecrire à partir d'images	3	N° : ...		
Anglais	Mots mêlés : pets	4			
Géométrie	Ville au trésor	5	N° : N° :		
Problèmes	Logix (cocher la feuille de suivi lorsque terminé)	Trieur Logix	N° : N° : N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-	Titre : Titre :		

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et j'ai bien auto-corrigé mon travail.	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Lorsqu'il y avait plusieurs niveaux, j'ai choisi un niveau qui me permet de progresser. Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était nécessaire, j'ai collé proprement les exercices.	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹

Figure 4 - Feuille de suivi du plan de travail

La partie « bilan » sera présentée dans la suite de ce chapitre.

Les règles de fonctionnement en plan de travail

Le dispositif du plan de travail nécessite la mise en place d'un cadre de travail clair et propice aux apprentissages. Pour cela, j'ai choisi de m'appuyer sur les règles de vie de la classe et sur le dispositif de gestion des comportements qui stipule qu'un élève ayant enfreint à plusieurs reprises une des règles de vie de la classe descend d'une météo et perd son droit à se déplacer (et donc à solliciter l'aide de ses

camarades ou d'aller chercher seul ses fiches activités sur le temps de plan de travail), tant qu'il n'a pas démontré qu'il pouvait à nouveau jouir de cette liberté sans déranger la classe.

Par ailleurs, après différents apports, reformulation et appropriation par les élèves, nous avons abouti aux « règles d'or » du plan de travail. Ces règles sont rappelées toutes les semaines et affichées au TNI pendant le temps de plan de travail.

Que faut-il faire pour apprendre avec le plan de travail ?

- Je suis **concentré** et je ne perds pas de temps
- J'utilise mes **leçons**
- Je vérifie la **correction** et je cherche à **comprendre** mes erreurs → trombones = corrections à terminer
- J'aide mes voisins en **chuchotant** mais je ne bavarde pas
- Je me déplace dans le **calme** pour aller chercher/ramener un exercice ou sa correction

Autocorrection pour permettre un retour immédiat sur erreur

Un élément qui me semble très important pour que le plan de travail soit efficace en termes de construction des apprentissages est la **mise à disposition des corrections** des exercices réalisés. A chaque fois qu'ils ont terminé un exercice, les élèves sont invités à autocorriger leur travail à l'aide des fiches de corrections (disponible dans une pochette plastique au fond de la barquette pour les activités du parcours obligatoire ou dans un trieur « corrections » pour le parcours optionnel). J'ai développé cette conviction à la lecture des travaux de Stanislas Dehaëne²⁵ qui pose le **retour sur erreur** comme l'un des quatre piliers de l'apprentissage. Il me semble effectivement qu'un enfant qui n'a pas rapidement la correction de son travail ne peut pas modifier ses schémas mentaux et donc apprendre de ses erreurs. N'étant pas en capacité de corriger moi-même en temps réel le travail des élèves j'ai donc posé l'autocorrection comme un des principes clefs de mon dispositif plan de travail. Cela apprend par ailleurs aux élèves à faire l'effort de revenir sur leur travail et apprendre de leurs erreurs, ce qui est pour beaucoup un réel apprentissage.

J'ai fortement insisté auprès de mes élèves sur le fait que l'objectif du plan de travail est d'apprendre, et non de réussir les exercices, et sur l'importance de chercher à comprendre ses erreurs pour que ce dispositif soit porteur d'apprentissages. C'est en effet le risque des fichiers autocorrectifs : sans

²⁵ Stanislas Dehaëne (2018). Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines.

enseignant pour questionner, reformuler, expliciter et amener à réfléchir sur ses erreurs, l'élève prend rapidement la correction sans chercher à comprendre, voire prend la correction sans avoir vraiment cherché par lui-même au préalable.

La pratique de l'autocorrection est très prisée par certains élèves qui sont dans une réelle démarche d'apprentissage mais beaucoup plus complexe et rebutante pour les élèves qui ont du mal à trouver un sens à leur présence à l'école, ont tendance à bâcler leur travail et ne voient donc pas l'intérêt d'y revenir, ou alors n'ont pas encore dédramatisé suffisamment l'erreur.

Un bilan réalisé par élève et par l'enseignante visant à responsabiliser les élèves

Afin d'aider à la responsabilisation des élèves dans le cadre de ce dispositif de plan de travail et à développer chez eux une posture réflexive, ils sont amenés à évaluer leur implication et le sérieux de leur travail. Les éléments de cette grille sont relus en collectif et réexplicités à chaque fin de plan de travail pour que les élèves soient au clair sur les critères d'évaluation.

Une fois qu'ils ont réalisé leur auto-évaluation à partir de la grille ci-dessous, j'apporte ma propre évaluation, à partir du travail fourni et des comportements observés.

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et j'ai bien auto-corrigé mon travail.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Lorsqu'il y avait plusieurs niveaux, j'ai choisi un niveau qui me permet de progresser. Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était nécessaire, j'ai collé proprement les exercices.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹

Figure 5 - Bilan du plan de travail

Je l'assortis le plus souvent d'un commentaire pour féliciter, encourager ou expliciter ses marges de progrès à l'élève. Dans l'idéal, j'aurais souhaité que cette phase de bilan soit l'occasion d'un échange oral avec chaque élève pour l'aider à progresser dans l'organisation de son travail et fixer à cette occasion au moins un objectif personnalisé pour le plan de travail suivant. Cependant, en l'état actuel des choses, ma gestion de classe n'est pas assez aguerrie pour trouver une activité qui me permette de faire travailler efficacement mes élèves une heure en autonomie et dans le calme.

Les évolutions du dispositif

Plusieurs évolutions ont été apportées progressivement au dispositif initialement mis en place.

J'ai d'abord commencé par mettre en place des **exercices de deux niveaux différents** à partir du plan de travail n°3 (janvier) pour permettre à chaque élève de réaliser certaines activités au plus proche de zone proximale de développement.

Constatant que les élèves avaient des difficultés à autocorriger correctement leur travail, j'ai également mis en place en janvier un système visant à **attirer leur attention sur les exercices dont la correction est à terminer**. Pour ce faire, lorsque je vérifie les cahiers de plan de travail en fin de semaine, je mets un trombone à la page correspondante du cahier plan de travail et je ne coche pas la case « corrigée par la maitresse » dans la feuille de route. La consigne est ensuite donnée de commencer par les exercices avec un trombone avant de prendre un nouvel exercice de plan de travail. Nous discutons également régulièrement de l'importance d'une correction sérieuse pour progresser. Sans que cela soit miraculeux, la plupart des élèves jouent le jeu et reviennent sur les exercices indiqués.

Sur les conseils de ma tutrice, pour les élèves qui avaient des difficultés à s'organiser ou à choisir rapidement un exercice, j'ai également constitué des **pochettes « plan de travail »** avec tous les exercices du plan de travail obligatoire, en choisissant moi-même le niveau approprié. L'objectif est de soulager ces élèves de certaines tâches d'organisation afin qu'ils perdent moins de temps à choisir les exercices à réaliser, de limiter les déplacements des élèves s'éparpillant facilement, et de leur permettre de mesurer la quantité de travail réalisée en ayant la satisfaction de voir le volume de feuilles d'exercices qui diminue dans la pochette. Cela a permis d'aider certains élèves qui ont mieux avancé sur le plan de travail n°4. J'ai malheureusement oublié de le faire pour le plan de travail n°5 et cela s'est ressenti.

Constatant que les élèves avaient peu le réflexe d'**utiliser leur leçon**, je leur ai demandé de reporter le numéro de la leçon correspondant à chaque activité dans la fiche de suivi du plan de travail (dès le plan de travail n°2). La première fois, nous avons collectivement cherché les leçons correspondant aux différents exercices et complété ensemble le tableau, ensuite charge aux élèves de le compléter au fur et à mesure. Force est de constater que cette colonne est peu complétée, soit que les élèves oublient de la compléter, soit qu'ils n'utilisent que trop peu leurs leçons malgré mes rappels réguliers sur l'importance de savoir utiliser les ressources à disposition pour progresser.

Des choix d'organisation liés au contexte de l'année de PES (pourquoi je n'ai pas mis en œuvre plus de techniques issues des pédagogies coopératives)

Le dispositif mis en œuvre pour cette année de PES n'est pas tout à fait équivalent au fonctionnement de plan de travail tel qu'il est pensé pour une réelle personnalisation des apprentissages. Du fait de mon manque d'expérience et d'un fonctionnement à mi-temps j'ai été obligée de faire certains choix.

Des techniques très intéressantes mais qui nécessitent un temps de formation pour l'enseignant, et pour les élèves

Le plan de travail est le plus souvent utilisé dans des classes coopératives. Dans ces classes, d'autres outils sont mis en œuvre pour responsabiliser les élèves et leur apprendre par ailleurs à coopérer et mieux vivre ensemble : conseil de classe, quoi de neuf, tutorat institutionnalisé, apprentissage explicite de la coopération et de la gestion non violente des conflits, ceintures de comportement et de compétences, etc. Toutes ces pratiques me semblent vraiment intéressantes mais je n'ai pas réussi à les mettre en œuvre cette année. J'ai manqué de temps pour me former à ces fonctionnements qui, à mon avis, ne s'improvisent pas. Par ailleurs, n'ayant la classe que 2 jours et n'ayant pas les « heures » d'EMC à ma charge, je n'avais pas assez d'heures de classe à ma disposition pour y former les élèves. Cet apprentissage explicite de la coopération, de la responsabilité et de l'autonomie représente en effet un investissement en temps d'enseignement qui s'envisage plus facilement sur un temps-plein.

J'ai tout de même commencé à faire réfléchir mes élèves sur les moyens de bien coopérer. Concernant l'entraide par exemple, j'encourage mes élèves à s'aider entre eux et j'ai explicité quelques fois ce que voulait dire aider un camarade (le guider, lui donner des outils et conseils, sans faire à sa place). Cependant cette entraide n'est pas institutionnalisée comme c'est le cas dans une vraie logique de tutorat. Je suis consciente que le fait de savoir coopérer avec ses pairs, quelle que soit la forme que prend cette coopération, est quelque chose qui s'apprend. Je manque cependant de recul et de connaissance des moyens qui me permettraient d'aider mes élèves à travailler ensemble, surtout lorsque le vivre ensemble est si compliqué pour eux.

Par ailleurs, je suis encore en train d'apprendre à avoir une autorité éducative avec des élèves qui ne sont pas encore tous responsabilisés sur leurs apprentissages, sur leurs comportements et qui sont par ailleurs prompts à la négociation et la remise en cause de mes décisions. La posture de « lâcher prise » inhérente au fonctionnement d'une classe coopérative demande une véritable maîtrise du métier d'enseignant pour que cette liberté offerte ne génère pas du désordre défavorable aux apprentissages. N'ayant pas encore cette maîtrise, je laisse donc des espaces de liberté et autonomie à mes élèves, car cela me semble indispensable à l'apprentissage de leur métier d'élève, mais je le fais avec parcimonie.

Une organisation complexe et un manque de matériel

Je maîtrise petit à petit le programme du cycle 3 mais je n'en ai pas une vision suffisamment globale pour permettre de dresser facilement des itinéraires d'apprentissage personnalisés, ni pour avoir une vision fine et éclairée des compétences à acquérir sur le cycle et potentiels obstacles d'apprentissage. Une réelle individualisation des apprentissages, telle que décrite en première partie, nécessite également de mettre en œuvre une organisation complexe pour suivre et accompagner les élèves. Je ne me sentais pas capable de porter ce type de fonctionnement cette année, sans préparation.

Ensuite, le manque de matériel adapté à une individualisation des apprentissages (fichiers de travail du type de ceux développés par l'association PIDAPI ou de ceux édités chez PEMF) m'oblige à créer tout le matériel pédagogique (à minima consolider différentes ressources), ce qui est très fastidieux.

Un fonctionnement dans lequel les élèves s'impliquent plus difficilement sur un mi-temps

Enfin, le fait de n'avoir ma classe que sur un mi-temps rend compliquée l'appropriation par les élèves des modes de fonctionnement nécessaires à une complète personnalisation des apprentissages.

Par exemple, je me suis rendu compte qu'il était indispensable de rappeler tous les jeudis matin les règles pour apprendre avec le plan de travail afin que certains élèves ne profitent pas de cet espace de liberté pour rigoler avec leurs camarades plutôt que de travailler. Cela a été flagrant au retour de stage massé. Après 5 semaines sans travailler selon ce fonctionnement, j'ai observé un vrai recul dans le sérieux de certains élèves.

Par ailleurs, la mise en place d'un fonctionnement avec des fichiers de travail en autonomie type PIDAPI, la formation au tutorat, le conseil de classe ou encore l'institutionnalisation d'une gestion non violente des conflits sont des dispositifs que les élèves mettent du temps à s'approprier. La plupart des enseignants personnalisant les apprentissages prennent des classes multi niveaux. Cela leur permet de la coopération entre élèves, de donner plus de temps aux élèves pour acquérir les compétences visées mais également de garder les même élèves, rodés à ce fonctionnement, sur plus d'une année.

Pour finir, une individualisation plus poussée des apprentissages demande de prendre le temps de former les élèves au fait d'organiser leur travail (s'engager de manière autonome dans la tâche, se repérer dans les fiches d'exercices, dans le suivi du plan de travail, retrouver ses leçons, se concentrer sur son travail malgré les mouvements extérieurs, etc.). Cette organisation est un apprentissage en soit et représente un coût d'entrée non négligeable lorsque l'on souhaite mettre en œuvre un travail personnalisé. Etant donné que mes élèves ne travaillent que 2 jours par semaine selon ce fonctionnement, j'ai donc choisi de simplifier le dispositif pour le rendre plus rapidement opérationnel et de traiter au cas par cas les apprentissages concernant l'organisation personnelle, l'entraide, etc.

Troisième partie :

Bilan de l'expérimentation

Dans cette dernière partie, je commencerai par analyser trois points clefs du dispositif (implication, climat de classe, autocorrection) puis je ferai une synthèse de l'intérêt et des limites du dispositif mis en place selon trois critères : la motivation suscitée par ce fonctionnement en plan de travail, l'efficacité du dispositif pour personnaliser les apprentissages et enfin l'impact sur l'autonomisation et la responsabilisation des élèves dans leurs apprentissages. Pour terminer, j'aborderai rapidement la question de la charge de travail que représente la mise en place de ce type de dispositif pour l'enseignant.

Pour réaliser ce bilan, je m'appuierai sur mes observations des élèves pendant les temps de plan de travail, sur le travail effectué dans les cahiers de plan de travail, sur quelques données chiffrées concernant les exercices réalisés et sur les retours de mes élèves à qui j'ai demandé en fin de période 4 de réaliser une courte production d'écrit sur « ce que je pense du plan de travail » (ce que j'aime, ce que je trouve difficile). Concernant cette production d'écrit, j'ai annoncé aux élèves que mon objectif était de savoir ce que chacun a compris du fonctionnement en plan de travail afin de les aider si besoin (je n'ai pas voulu leur présenter comme le recueil de leur avis sur l'expérience pour de ne pas induire le fait qu'ils puissent avoir voix au chapitre sur les dispositifs pédagogiques mis en place). Je n'ai pas fait de « brainstorming » préalable pour voir ce que chacun avait retenu individuellement. J'aurais dû mieux expliciter la consigne et compter le nombre de copies rendues, car seuls 15 élèves ont fait un bilan de ce qu'ils aimaient ou non dans le dispositif en tant que tel, 7 élèves ont plutôt cité des exercices qu'ils appréciaient ou non, 5 n'ont pas rendu leur production d'écrits.

Analyse de trois points clefs du dispositif

Implication des élèves

Même si quantité ne rime pas forcément avec qualité, le nombre d'exercices réalisés par les élèves sur les temps de plan de travail est un indicateur de leur implication dans le dispositif. En effet, le contrat passé avec les élèves est que tous doivent réaliser à minima les 4 exercices du parcours obligatoire (correction incluse), sur la durée du plan de travail. Les élèves les plus performants atteignent cet objectif dès le premier ou le deuxième jour. Ils ont ensuite le temps de faire plusieurs des exercices du plan de travail optionnel. Les élèves les plus dissipés ont du mal à remplir le contrat.

Le graphique ci-dessous indique quel pourcentage d'élèves ont rempli ce contrat pour chacun des 5 plans de travail mis en œuvre.

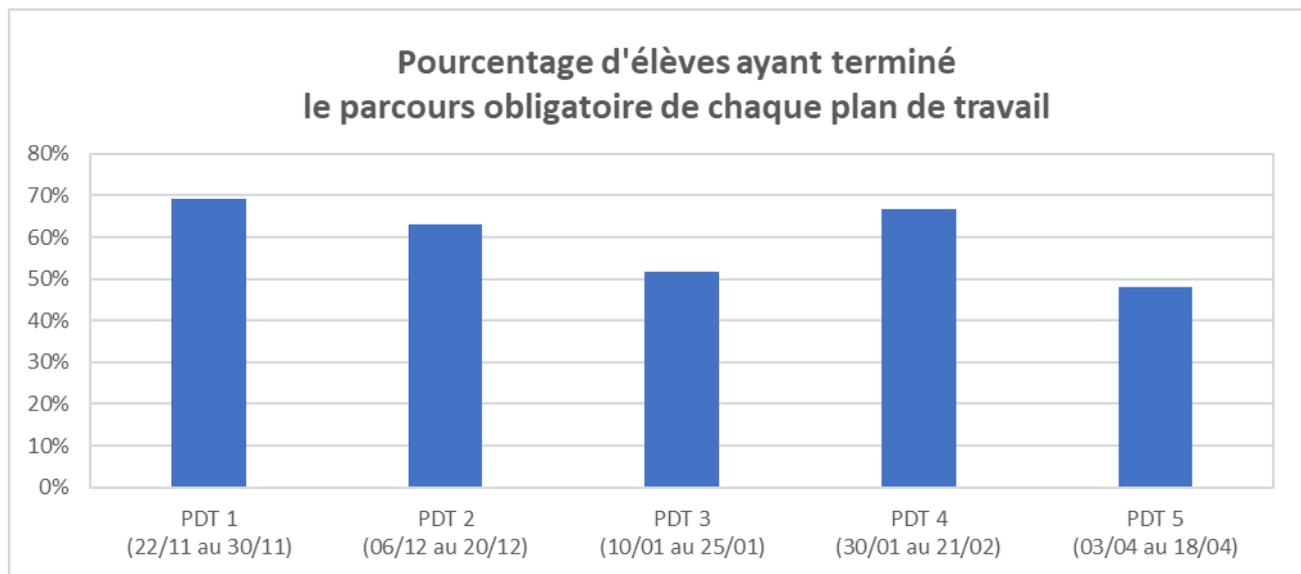


Figure 6 - Part des élèves terminant le plan de travail obligatoire

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces données. Les élèves qui ne terminent pas leur plan de travail sont souvent les mêmes. Cependant, seuls 2 élèves n'ont terminé aucun des 5 plans de travail. L'une de ces deux élèves cumule plusieurs facteurs : elle est en grande difficulté scolaire et travaille très lentement. De ce fait, elle manque de temps pour réaliser le plan de travail car elle prend une partie du temps alloué au plan de travail pour terminer les rituels du matin qu'elle n'aurait sinon pas la possibilité de mener jusqu'au bout. Par ailleurs elle a du mal à travailler sans aide de l'enseignant et à utiliser les ressources à sa disposition. Enfin, elle prend beaucoup de temps pour choisir les exercices, s'organiser et se concentrer. Le fait d'avoir une pochette plan de travail l'a aidée sur ce dernier point, sans résoudre le problème de l'incompréhension des consignes et du temps alloué. A l'avenir, je pense lui indiquer lorsqu'il reste 10 minutes pour qu'elle arrête de travailler sur le rituel et avance sur son plan de travail. J'envisage de réduire l'objectif en ce qui la concerne à deux exercices que je choisis avec elle pour la motiver avec un objectif plus atteignable. Le second élève qui n'a terminé aucun des plans de travail n'arrive pas à se concentrer et à s'impliquer dans le travail réalisé en classe, quelle que soit la modalité proposée. Il perd régulièrement son cahier plan de travail, ses feuilles d'exercices ou sa feuille de suivi. Son contexte familial explique cela mais je n'ai pas trouvé à ce jour de manière de l'aider efficacement, mis à part le fait de le rappeler à son travail régulièrement et de lui faire coller toutes les feuilles dans son cahier à chaque début de plan de travail. Sans l'aider à résoudre ses difficultés, cela lui évite des déplacements pendant lesquels il oublie ce qu'il était en train de chercher et commence à discuter ou se chamailler avec ses camarades.

Pour les autres élèves qui ne terminent pas leur plan de travail, ce sont soit des élèves qui « rêvent » régulièrement, soit des élèves en difficulté qui ont bloqué trop longtemps sur un exercice, soit des élèves qui ont tendance à beaucoup bavarder ou à générer des conflits avec leurs camarades. Ces derniers confondent temps de plan de travail et « temps libre ». Ils se déplacent beaucoup pendant le temps de plan de travail, alpaguant au passage leurs camarades. En conséquence, ils perturbent les autres élèves et se retrouvent dans des conflits qui dérangent leurs apprentissages et ceux des autres sur ce temps où un plus grand espace de liberté leur est laissé. Ces élèves descendent en général rapidement d'une météo perdant leur droit de se déplacer en classe (pour limiter leur pouvoir de perturbation), mais cela ne suffit généralement pas à les mettre durablement au travail et pose le problème de leur accès aux exercices et corrections.

Concernant les évolutions du pourcentage d'élèves terminant leur plan de travail, plusieurs constats sont notables.

Le dispositif étant nouveau, la plupart des élèves ont été particulièrement motivés sur le premier plan de travail. Ensuite certains se sont essouffés. Une élève a même écrit un message dans la boîte à messages de la classe, pour dire que depuis qu'il y avait le plan de travail, « on travaille beaucoup ».

Pour le plan de travail n°3, 6 élèves n'ont pas réalisé l'exercice qui était à faire dans le manuel de français. N'ayant pas trouvé la fiche ils n'ont simplement pas fait l'exercice et n'ont pas jugé bon de demander de l'aide à un camarade ou à l'enseignant. Ceci explique en partie la faible part d'élèves ayant terminé le parcours obligatoire de ce plan de travail.

L'amélioration sur le plan de travail n°4 est à la fois due aux « pochettes plan de travail » qui ont aidé certains élèves ayant du mal à s'organiser, et au fait que les exercices proposés étaient appropriés par rapport au niveau des élèves, avec des consignes simples et connues.

Concernant le plan de travail numéro 5, j'avais prévu deux exercices trop difficiles sur lesquels plusieurs élèves ont bloqué. Par ailleurs, ce plan de travail est celui du retour de stage massé. Après 5 semaines sans travailler selon ce fonctionnement, plusieurs élèves ont mis une semaine, voire plus, à reprendre de bonnes habitudes.

Il est par ailleurs intéressant d'analyser le nombre d'exercices du parcours obligatoire réalisés (graphique ci-dessous).

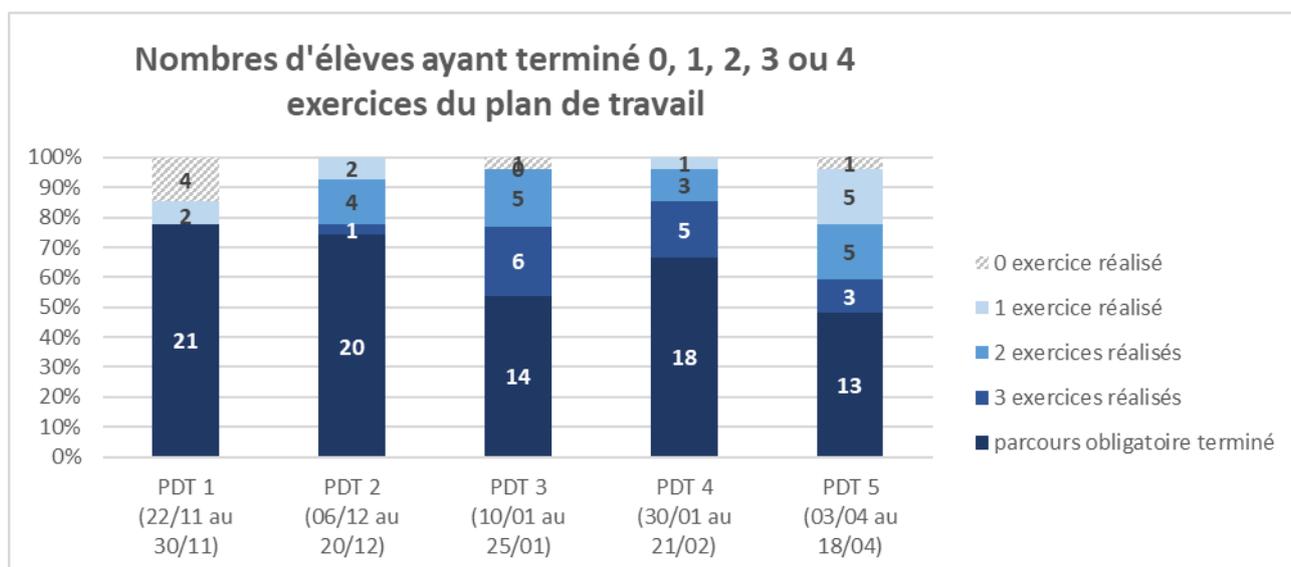


Figure 7 - Quantité d'exercices du parcours obligatoire réalisés par les élèves

On constate ainsi que sur le plan de travail n°1, la majorité des élèves n'ayant pas terminé le plan de travail n'avait juste pas compris le dispositif (aucun ou seulement 1 exercice terminé). A l'inverse, sur les autres plans de travail le fait que le parcours obligatoire ne soit pas terminé s'explique plutôt par le fait que certains élèves ont une implication fluctuante qui ne leur permet de réaliser que deux ou trois exercices sur la durée du plan de travail. Par ailleurs, on observe que le plan de travail n°5 est effectivement celui pour lequel il y a le plus grand nombre d'élèves n'ayant réalisé aucun ou seulement un exercice, comme pour le plan de travail n°1.

Climat de classe sur les temps de plan de travail

Le temps de plan de travail se situe dans la continuité du temps de rituel du matin. Au début, ce sont donc les élèves les plus rapides et les plus motivés au travail qui commencent à se déplacer pour aller chercher des exercices ou des corrections, ou à s'entraider dans le calme. Ils arrivent pour la plupart à chuchoter. La classe est calme et au travail pendant environ 10 minutes. Ensuite, des élèves plus dissipés terminent leur rituel et commencent à bavarder (à leur place ou en se déplaçant) avant de se remettre au travail. S'ils sont trop nombreux ou si je suis occupée et n'arrive pas à rapidement intervenir, le climat de classe peut rapidement basculer. La classe est alors trop bruyante et les élèves commencent à s'agiter, le cadre n'est plus propice aux apprentissages. Pour certains élèves, c'est d'ailleurs un des principaux points négatifs du fonctionnement en plan de travail.

La difficulté principale, au-delà du bruit, est le fait que beaucoup d'élèves n'arrivent pas à gérer de manière autonome leurs conflits. Dans une organisation de classe où un plus grand espace de liberté leur est laissé et où ils sont encouragés à coopérer, cela peut rapidement poser des problèmes. J'ai essayé plusieurs fois de discuter avec la classe, et individuellement avec les élèves qui posent le plus de

problèmes, de manières non violentes de gérer les conflits. Cependant, sur un mi-temps et étant donné les contextes familiaux de certains élèves, plusieurs ont beaucoup de mal à changer leurs habitudes. Ils continuent de crier ou d'en venir aux mains pour la moindre brouille. Il suffit malheureusement d'un ou deux élèves qui déclenchent un conflit en classe pour détériorer fortement une ambiance de travail. Lorsque les élèves sont fatigués ou excités je peux alors passer presque tout le temps de plan de travail à régler ce genre de conflits pour faire redescendre la pression et éviter que la situation ne dégénère.

Autocorrection

La majorité des élèves corrigent correctement leur travail. Certains se contentent encore de prendre juste la correction du résultat sans chercher à comprendre leurs erreurs (notamment en mathématiques). Cependant, à force d'en discuter régulièrement au début des temps de plan de travail, plusieurs élèves commencent à avoir bien compris qu'il était tout aussi important de faire l'exercice que de chercher à réellement comprendre la correction. Cela est visible sur la qualité des corrections prises par certains élèves mais également à travers le fait que 3 élèves, dans leurs productions d'écrits, ont spontanément dit aimer le plan de travail car cela leur permettait d'apprendre de leurs erreurs. Cela ne devrait pas être spécifique au temps de plan de travail, dans la mesure où je propose une mise en commun ou une autocorrection pour tous les exercices réalisés, mais c'est une bonne chose que cela leur ait permis de prendre conscience de l'importance d'apprendre de ses erreurs.

Les élèves qui ont du mal à corriger leur travail sont soit des élèves qui ont tendance à aller très vite pour faire ensuite un maximum d'activités du plan de travail optionnel (plus ludiques), soit des élèves qui ont beaucoup de mal à se concentrer et ne corrigent pas méthodiquement leur travail, soit des élèves qui trouvent l'activité de correction trop fastidieuse, voire peut être désagréable car ils n'ont pas dédramatisé l'erreur. Un élève notamment, avance toujours très vite dans son plan de travail mais a beaucoup de difficultés à être rigoureux dans son travail et ses corrections. J'ai pourtant eu plusieurs discussions avec lui sur l'importance de prendre son temps pour être sûr d'atteindre l'objectif visé, c'est-à-dire d'apprendre et non de juste « faire » l'exercice. Au vu de sa production d'écrit « ce que je pense du plan de travail », je sais qu'il a compris que je lui demandais de travailler plus lentement mais mieux, sans pour autant comprendre réellement pourquoi et donc y adhérer.

Le système des trombones qui vise à attirer l'attention des élèves sur les exercices restant à corriger (ou dont la correction n'a pas été réalisée correctement) permet en partie de les aider à mieux corriger leur travail. Certains élèves sont très motivés par le fait de faire bien les choses, ou ont compris l'importance d'apprendre de leurs erreurs, et regardent tout de suite les exercices qui ont des trombones ou que je

n'ai pas cochés « corrigé » dans la feuille de suivi. D'autres ne jouent pas le jeu, ignorant simplement les trombones. Pour la fin de l'année, j'envisage de conditionner le passage au plan de travail suivant au fait que tous les exercices terminés aient été correctement corrigés.

Motivation : si la plupart des élèves sont motivés par le fonctionnement en plan de travail, certains élèves en difficulté ne saisissent pas l'intérêt du dispositif.

Intérêts du dispositif concernant la motivation des élèves

La majorité des élèves semblent apprécier le plan de travail et être motivés par ce fonctionnement.

Le critère qui ressort le plus dans les productions d'écrit « ce que je pense du plan de travail » est **l'aspect ludique des activités du plan de travail optionnel** qui est une source de motivation pour nombre d'élèves (cité par la moitié des élèves). Dans les autres facteurs de motivation liés au plan de travail sont également cités :

- le fait de pouvoir **apprendre à son rythme** (5 élèves, dont une élève en grande difficulté qui a souligné que le plan de travail lui permettait de « comprendre plus de choses ») et **apprendre à travailler** (une élève) - *besoin de compétence*
- le fait de **pouvoir choisir** l'ordre dans lequel les exercices sont réalisés ou le niveau de difficulté pour certains exercices (4 élèves) - *besoin d'autonomie*
- la possibilité **d'apprendre de ses erreurs** (3 élèves) - *besoin de compétence*
- le fait d'avoir quelque chose à faire lorsque l'on a terminé son travail (3 élèves) - *besoin de compétence*
- la possibilité de **s'entraider** (seul un élève en a parlé dans sa production d'écrits mais globalement mes élèves apprécient les temps où ils sont autorisés à aider leurs camarades) - *besoin de relation*

Dans l'ensemble, les retours des élèves montrent que le plan de travail permet de répondre aux besoins de compétence, autonomie et relation, avec une importance différente accordé par chaque élève à ces trois types de besoins. Par ailleurs, même si cela n'a pas été cité explicitement par les élèves, j'ai pu constater que le plan de travail répondait aussi au besoin de compétence en donnant le sentiment aux élèves de remplir leur contrat, grâce à la feuille de suivi qui leur permet de tracer la quantité de travail réalisée.

Limites du dispositif concernant la motivation des élèves

Ce dispositif est cependant loin de la recette miracle et je constate plusieurs limites.

D'abord le fait que **plusieurs élèves adhèrent peu au dispositif** (5/7 élèves). Ils perçoivent le plan de travail comme un « **temps libre** ». Ces élèves oublient ainsi régulièrement d'avancer sur leur plan de travail lorsqu'ils ont terminé le rituel du matin ou un exercice, et nécessitent d'être rappelés à l'ordre, me demandant même régulièrement s'ils sont obligés de travailler sur leur plan de travail. Ces élèves trouvent le fonctionnement en plan de travail fastidieux car cela les oblige à travailler, là où ils préféreraient dessiner, bavarder avec leurs camarades ou feuilleter des livres de la bibliothèque. Certains de ces élèves s'essoufflent également devant la quantité de travail demandée.

Le fonctionnement à mi-temps complique la mise en place du dispositif. Les **élèves les plus fragiles ont du mal à prendre les habitudes de travail afférentes au plan de travail**, que ce soit d'être capable de se concentrer dans une ambiance moins cadrée que sur une séance traditionnelle, de s'organiser pour travailler efficacement, ou d'être autonome dans la recherche de solutions et de ressources.

Personnalisation des apprentissages : Un outil qui permet effectivement une différenciation pédagogique en laissant chaque élève apprendre à son rythme, mais qui mériterait d'être étendu pour être complètement efficace.

Le plan de travail permet de personnaliser les apprentissages au sens où il est un outil d'individualisation des apprentissages à trois égards : le temps laissé à chaque élève pour réaliser les activités données, les exercices pour lesquels plusieurs niveaux sont proposés, le choix des activités du parcours optionnel.

Analyse des niveaux d'exercices choisis par les élèves

Pour commencer, il m'a semblé intéressant de voir quels niveaux de difficulté sont choisis par les élèves sur les exercices différenciés.²⁶

²⁶ Sur le plan de travail 3, un élève avait perdu son cahier plan de travail et a été sorti des statistiques.

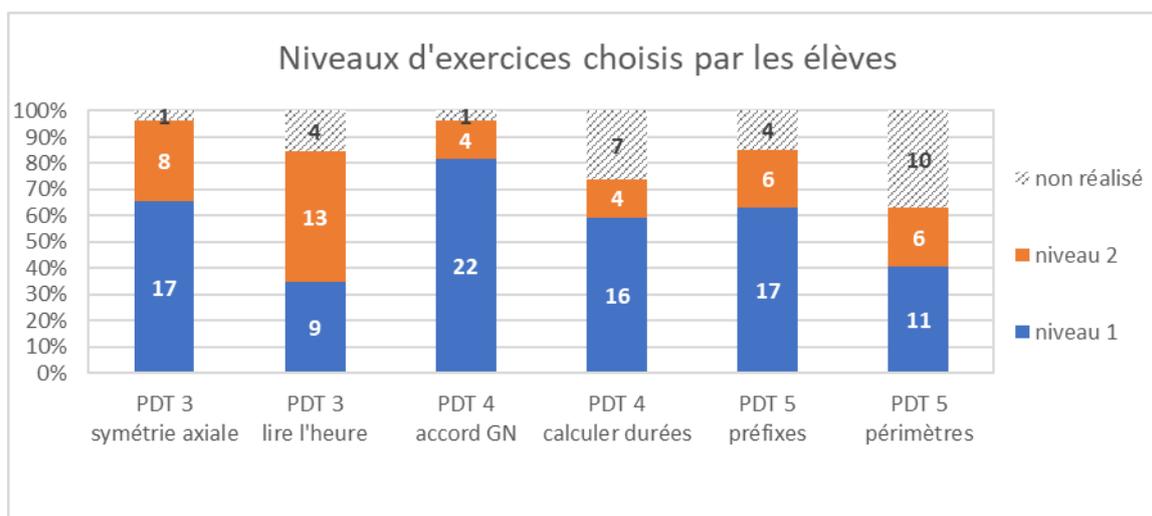


Figure 8 - Choix du niveau de difficulté sur les exercices différenciés

La majorité des élèves (60 à 80%) choisissent donc les exercices de niveau 1, sauf sur la lecture de l'heure que beaucoup considèrent maîtriser. Le même phénomène est dans une moindre mesure visible sur les activités autour de la symétrie axiale qui est travaillée depuis le CE1. Ceci est normal étant donné que les exercices de niveau 2 ont été pensés pour permettre aux élèves performants d'aller plus loin que ce qui avait été fait dans les séances d'entraînement en classe entière, là où le niveau 1 est généralement une reprise des exercices réalisés, voire une simplification si beaucoup d'élèves ont eu des difficultés avec la notion. L'exception à cette règle concerne l'exercice sur le calcul de périmètre, compétence maîtrisée par la majorité des élèves, dans lequel j'avais ajouté dès le niveau 1 un problème simple de calcul de périmètre, qui différait de ce que l'on avait déjà vu en classe entière, sur lequel beaucoup d'élèves ont bloqué.

Entre le plan de travail 4 et 5, j'ai encouragé certains élèves performants à prendre plutôt des exercices de niveau 2 pour progresser davantage. Je leur ai expliqué qu'il était plus important de faire moins d'exercices mais d'apprendre plus. Cela a fonctionné pour certains d'entre eux mais il reste trois ou quatre élèves qui continuent à choisir des exercices de niveau 1 alors que cela est trop facile pour eux, principalement par manque de confiance en eux. Sur le dernier plan de travail, quatre élèves performants ont choisi le niveau 2 pour les deux exercices différenciés. Quatre autres élèves ont choisi le niveau 2 en français ou en mathématiques en fonction de leurs facilités.

Le bilan est donc dans l'ensemble positif concernant la pertinence de ce dispositif de différenciation pédagogique qui permet à chacun de s'entraîner à son niveau.

Intérêts du dispositif concernant la personnalisation des apprentissages

Le premier intérêt de ce dispositif est de permettre à chaque élève de **travailler à son rythme**. C'est une forme de différenciation qui est bénéfique aux élèves en difficulté comme aux élèves performants. J'ai été particulièrement touchée par le fait qu'une des élèves les plus en difficulté m'ait dit que le plan de travail lui permet de « comprendre plus de choses ».

Ce dispositif bénéficie tout autant aux élèves ayant des facilités, qui réalisent plus d'activités et progressent donc également. Il est intéressant pour eux et plus valorisant de s'exercer avec le plan de travail, que d'attendre que leurs camarades terminent les exercices comme cela peut parfois être le cas avec d'autres fonctionnements. Ce profil d'élève est d'ailleurs, à une exception près, très impliqué dans le plan de travail.

Le fait que le parcours obligatoire reprenne des notions en train d'être travaillées en classe par ailleurs, permet également aux élèves de revenir sur des points qui leur ont posé problème et donc de **mieux maîtriser les compétences** en jeu. Cela est surtout vrai pour les élèves qui ont partiellement compris une notion ou qui ont besoin d'entraînement pour mieux ancrer la compétence. Lorsque la notion n'est pas du tout acquise, les élèves ont du mal à travailler en autonomie (cf. limites).

Le fait de proposer deux niveaux de difficulté sur des exercices permet également aux élèves de **travailler dans leur ZPD** sur ces activités. Deux élèves, une élève performante et une élève en difficulté, ont d'ailleurs explicitement dit dans leurs productions d'écrits qu'elles aimaient le fait qu'il y ait plusieurs niveaux proposés pour certains exercices. Par ailleurs, comme expliqué ci-dessus, la majorité des élèves choisissent un niveau de difficulté qui leur correspond et leur permet de s'améliorer.

Pour les élèves les plus en difficulté, le fait que le temps de plan de travail soit positionné dans la continuité des rituels du matin leur permet également de prendre le temps nécessaire pour terminer ces rituels et acquérir ainsi des compétences clefs, en numération notamment.

Limites du dispositif concernant la personnalisation des apprentissages

Cependant, ce dispositif n'est pas entièrement satisfaisant en ce qui concerne la personnalisation des apprentissages.

Le **temps de plan de travail est trop court** pour certains élèves qui ont des difficultés à s'organiser. Le temps de se rappeler où ils en sont et de trouver les exercices qu'ils doivent faire ou les corrections à prendre, il ne leur reste plus suffisamment de temps pour travailler. Ce phénomène est amplifié par le fonctionnement à mi-temps qui complique la mise en place des habitudes qui les rendraient plus efficaces dans leur travail. Le mi-temps génère également des temps de coupure longs (samedi / mercredi) qui ne les aident pas à se rappeler de ce qu'ils ont à faire.

Le fait que seulement deux exercices soient différenciés n'est pas suffisant. En effet, sur les autres exercices du parcours obligatoire ou du parcours optionnel, force est de constater que les exercices proposés sont souvent soit trop durs pour les élèves qui n'ont pas du tout acquis la compétence et n'arrivent pas à réaliser l'activité sans étayage magistral, soit trop faciles pour les élèves performants. Par ailleurs, les élèves choisissent souvent d'abord les exercices les plus ludiques du parcours optionnel ou ceux qui correspondent à leurs matières préférées, et non ceux qui leur permettraient de travailler des compétences qu'ils doivent renforcer.

Plusieurs solutions seraient envisageables pour résoudre ces problèmes, que je n'arriverai malheureusement pas à mettre en place pour cette année étant donné mon expérience, le manque de matériel et le fait que je n'ai la classe que sur un mi-temps :

- Mettre en place un dispositif plus ambitieux avec une réorganisation complète du fonctionnement de la classe, où une partie conséquente des apprentissages serait traitée via le plan de travail (minimum 1h par jour). Dans ce genre d'organisation, le plan de travail est également un temps laissé aux élèves pour travailler sur des projets personnels (exposés, productions d'écrits plus conséquentes, etc.).
- Mettre en place un système de tutorat institutionnalisé où des élèves ressources, formés à tutorer leurs pairs, peuvent aider les autres élèves sur une compétence précise qu'ils maîtrisent. Ce système s'assortit alors d'un tableau recensant les élèves ressources sur les différentes compétences, et un système de « passeport » pour demander de l'aide sans que l'élève sollicité ne soit sans cesse interrompu dans son travail. L'élève qui a besoin d'aide dépose son passeport (un document avec son nom) auprès de l'élève ressource, qui vient l'aider dès qu'il est disponible. Cela suppose également d'avoir instauré un climat de classe serein, ainsi que des méthodes de gestion autonome des conflits pour que les élèves puissent s'entraider et se déplacer sans que cela ne crée de problèmes dans la classe.
- Mettre en place des groupes de besoins sur les temps de plan de travail, pendant lesquels l'enseignant travaille une compétence précise avec les élèves qui en ont besoin. Cela suppose

également que les élèves qui ne participent pas au groupe de besoin travaillent dans le calme, ce qui n'est pas possible actuellement dans ma classe.

- Mettre en place un temps de bilan individuel à la fin de chaque plan de travail, permettant à l'enseignant de faire un point avec chacun sur les compétences acquises et restant à acquérir. Lors de cet échange, des objectifs personnalisés sont fixés pour le plan de travail suivant.

Autonomisation et responsabilisation : un dispositif qui permet de développer une posture réflexive chez une majorité d'élèves mais qui, dans sa forme actuelle, ne convient pas aux élèves les plus fragiles

Un des objectifs du plan de travail est de développer chez les élèves une posture réflexive qui les aide à gagner en autonomie et être plus responsables de leur organisation personnelle et de leurs apprentissages.

Intérêts du dispositif concernant l'autonomisation et la responsabilisation des élèves

La majorité des élèves a compris le principe qui consiste à **avancer sur son plan de travail lorsqu'ils ont un moment de libre**. J'ai ainsi beaucoup moins d'élèves qui me demandent « qu'est-ce qu'on fait quand on a fini ? ».

Beaucoup ont très bien appris à s'organiser avec le plan de travail et comprennent l'intérêt qu'ils ont à cocher au fur et à mesure les exercices commencés et terminés pour savoir où ils en sont et ce qui leur reste à faire. La plupart commencent par consulter leur feuille de route lorsqu'ils démarrent un temps de plan de travail. Certains, qui sont poussés par un besoin de performance, prennent même plaisir à voir la « check-list » qui se remplir au fur et à mesure que des exercices sont réalisés.

Les élèves se rendent également compte qu'ils sont capables d'organiser leur travail, choisir le niveau d'exercice approprié, comprendre seuls une consigne ou encore retrouver la leçon qui va les aider. J'ai également constaté que ce type de fonctionnement développe effectivement leur capacité à **utiliser les ressources à leur disposition**, notamment les leçons.

Par ailleurs, le fonctionnement en plan de travail me permet d'encourager une **posture réflexive** chez mes élèves, qui leur permet « **d'apprendre à apprendre** ». Je constate qu'ils développent cette posture réflexive lorsque nous prenons, chaque semaine, un temps pour rappeler les règles autour de « comment apprend-on avec le plan de travail ? ». Beaucoup sont alors capables d'expliquer l'importance de comprendre plutôt que de faire, la place de l'erreur, l'importance de savoir travailler

dans le calme ou encore des moyens d'aide à leur disposition. J'ai également observé **que les élèves se sentent responsabilisés dans leurs apprentissages** au travers de leurs productions d'écrits « ce que je pense du plan de travail ». La moitié des élèves ont réutilisé les éléments de langage échangés autour des objectifs du plan de travail pour expliquer ce qu'ils aiment dans le plan de travail (apprendre de ses erreurs, comprendre à son rythme, apprendre à travailler, etc.). Enfin, lors de la dernière période, j'ai pris le temps d'échanger très rapidement avec chacun pour savoir ce qu'il avait pensé de son travail et de sa posture, au-delà des « smileys » du bilan auto-évaluatif. Les élèves étaient lucides sur ce qu'ils avaient plus ou moins bien fait, et souvent sévères avec eux-mêmes. Seuls quelques élèves, qui n'ont pas encore tout à fait compris ce que l'on attend d'eux en tant qu'élèves, avaient des difficultés à auto-évaluer leur travail.

Limites du dispositif concernant l'autonomisation et la responsabilisation des élèves

Cependant, **cette autonomisation des élèves n'est pas vraie pour les élèves les plus fragiles**. Il reste encore 5 élèves qui n'arrivent pas à utiliser la feuille de suivi et ont besoin d'aide pour savoir quels sont les exercices qu'il leur reste à faire ou corriger, où sont les exercices, etc. Le fait de leur donner dans une pochette les exercices à faire (voire de leur faire coller dans le cahier plan de travail), les a aidés en partie. Malheureusement cette solution pallie leurs difficultés sans les aider à surmonter leur problème. Pour ces élèves, il faudrait que je prenne un temps pour enseigner explicitement le « comment s'organiser avec un plan de travail » et que je les aide à chaque début de créneau plan de travail pour les amener à trouver ce qu'ils ont à faire et à localiser les ressources à leur disposition. Les créneaux actuellement alloués au plan de travail ne sont néanmoins pas suffisant pour me permettre de faire cela. Je n'arrive qu'à trouver 5 minutes par ci par là pour aider l'un ou l'autre à faire le point sur ce qu'il a à faire, l'aider à trouver les exercices, les corrections ou les leçons. Dans le témoignage « une journée en classe personnalisée » Sylvain Connac explique qu'il passait 15 minutes en début de l'heure allouée quotidiennement au plan de travail, avec les élèves « sans permis d'autonomie » pour les aider à s'organiser dans leur travail. Je suis donc loin du compte.

Certains élèves ont de grandes **difficultés à comprendre en autonomie les consignes des exercices**, même lorsque ce sont exactement les mêmes consignes que des exercices déjà réalisés. Parfois l'élève en difficulté trouve un camarade disponible pour l'aider, parfois je peux le débloquent rapidement mais il arrive également que je sois déjà occupée avec un autre élève et que l'élève ne sollicite que des camarades qui ne veulent / peuvent l'aider. Il reste alors bloqué toute la durée du créneau plan de travail sur le même exercice. Le système de « passeport » dont j'ai parlé précédemment

pourrait être une solution à ce problème. L'élève qui a besoin d'aide peut alors déposer son passeport et passer à autre chose en attendant que son interlocuteur soit disponible. Je ne m'étais pas résolue à mettre en place cet outil car je trouve que j'ai déjà beaucoup d'outils / organisations spécifiques en place sur les deux jours où j'ai la classe. Je vais peut-être cependant y réfléchir, maintenant que la majorité des élèves s'est approprié le fonctionnement en plan de travail.

Une autre limite du dispositif pour ce qui est de l'autonomisation et de la responsabilisation des élèves est le **manque de rigueur de certains élèves dans la correction de leur travail**. Cette étape est pourtant primordiale pour leur permettre de progresser (cf. point « autocorrection » au début de cette partie).

Enfin, force est de constater qu'**une petite dizaine d'élèves se sentent encore peu responsables de leurs apprentissages**, au sens où ils utilisent trop souvent le temps de plan de travail comme un temps de « récréation », attendant d'être rappelés à l'ordre pour se mettre au travail. Pour certains, c'est un effet de groupe et je constate une implication plus ou moins grande dans le plan de travail en fonction de leurs voisins de table, et de l'adhésion de ces derniers au concept du plan de travail. Je pense particulièrement à deux élèves, qui ont très bien travaillé sur les plans de travail n°3 et n°4, lorsqu'ils avaient pour voisins des élèves responsables, et qui n'ont fait qu'un ou deux exercices sur le plan de travail n°5 après avoir changé de voisins. Si le plan de travail a donc permis de responsabiliser et d'autonomiser certains élèves, ce n'est malheureusement pas le cas de ceux qui n'ont globalement pas compris ce qu'était le métier d'élève. Je vais continuer à échanger collectivement et individuellement avec eux, en fonction des situations, en espérant qu'ils comprennent petit à petit ce qu'ils viennent faire à l'école.

En termes de perspectives, afin de pousser encore plus les élèves à se sentir responsables de leurs apprentissages, et maintenant qu'ils comprennent mieux le fonctionnement d'un plan de travail, j'envisage sur les derniers plans de travail de demander aux élèves de surligner dans leur plan de travail les exercices qu'ils pensent réaliser à minima. Cela constituant un « **contrat** » qu'ils pourraient dépasser mais sont tenus de tenir (composé à minima du parcours obligatoire). Ainsi, le fait de tenir ce contrat représenterait un challenge même pour les élèves les plus performants.

Dans ma pratique future, la mise en place d'**autres outils des pédagogies coopératives** comme les ceintures de comportement ou le conseil de classe seraient, il me semble, d'autres moyens de rendre les élèves plus responsables.

Charge de travail pour l'enseignant

Un dernier point que j'ai peu abordé dans ce rapport, concerne la charge de travail que représente ce dispositif pour l'enseignant.

La création du dispositif m'a demandé beaucoup de temps et de tâtonnements. Ensuite, à chaque nouveau plan de travail, le choix des exercices à réaliser, la création des exercices et la photocopie des fiches représente une charge de travail non négligeable. Maintenant que j'ai plus l'habitude du dispositif, je réfléchis dès la création de mes séquences à la manière dont vont s'articuler les exercices du plan de travail avec le reste de la séquence, ce qui me fait gagner du temps. J'ai par ailleurs constitué une banque de « travail en autonomie » dans laquelle je vais chercher les exercices du plan de travail optionnel en veillant à faire varier les modalités et les compétences travaillées. Enfin, certains supports type « logix » ou « la ville au trésor » avec une série d'exercices semblables et progressifs me permettent de constituer des classeurs avec une série d'activités à réaliser sur plusieurs plans de travail successifs.

Si cela était à refaire, je veillerais à disposer de manuels qui me conviennent mieux afin de pouvoir les utiliser plus régulièrement pour construire le parcours obligatoire et alléger considérablement la charge de travail liée à la création des exercices.

Enfin, je sais que ne mettrai en place un dispositif complet de personnalisation des apprentissages que le jour où je serai sûre de pouvoir rester plusieurs années sur un même niveau ou double niveau. En effet, il faut du temps pour s'approprier une telle organisation. Un investissement financier lié à l'acquisition des ressources matérielles nécessaires à ce fonctionnement est également à prévoir.

Conclusion

Le fonctionnement en plan de travail est un outil efficace pour **répondre à l'hétérogénéité** des vitesses d'acquisition des compétences dans une classe. Cette expérience m'a permis de commencer à m'approprier cet outil et d'entrevoir ce que peut être une personnalisation des apprentissages. J'ai pu constater que ce type de dispositif est par ailleurs **source de motivation** pour les élèves qui apprécient l'espace de liberté et d'autonomie qui leur est laissé. Sans être un outil miracle, le plan de travail m'a permis de donner la possibilité aux élèves en difficulté de revenir sur des notions en cours d'acquisition mais également de leur offrir plus de temps lors des phases collectives d'entraînement, puisque je savais que les élèves rapides auraient alors l'occasion d'avancer sur leur plan de travail et donc de progresser également, pendant que leurs camarades terminent leurs exercices. Concernant les élèves performants, cette expérience leur a été très profitable car leurs capacités ont été valorisées : le plan de travail leur a permis d'encore mieux maîtriser les compétences travaillées et de développer leur autonomie.

J'ai également apprécié le fait que la mise en œuvre du plan de travail soit l'occasion d'**encourager chez mes élèves une posture réflexive**, leur permettant « d'apprendre à apprendre » et les amenant progressivement à être plus responsables de leurs apprentissages et plus autonomes, même si cela n'a pas fonctionné pour tous.

Cependant, j'entrevois les **limites du dispositif** tel que je l'ai adapté au contexte de cette année : un mi-temps, ne reposant pas sur un fonctionnement de classe coopérative. Le dispositif mis en œuvre **ne permet malheureusement pas aux élèves les plus fragiles de progresser autant que cela serait nécessaire**. Ils ont trop de difficultés à s'organiser et travailler en autonomie, sans l'aide de l'enseignant ou d'un pair.

Mes recherches et les échanges que j'ai pu avoir avec d'autres enseignants dans le cadre de la mise en œuvre de cette expérience m'ont donné envie **de viser, dans ma pratique future, une réelle personnalisation des apprentissages** qui permettrait à chaque élève de progresser autant que possible. Cette année m'a par ailleurs convaincue qu'un dispositif d'individualisation des apprentissages n'est complètement vertueux et ne permet de développer efficacement l'autonomie et la responsabilisation des élèves, que s'il **repose également sur la coopération entre élèves**. Elle m'a démontré que ce dernier point nécessite de prendre le temps de mettre en place un **apprentissage explicite** sur les manières de bien coopérer (tutorat, travail de groupe, etc.), de responsabiliser les élèves sur leurs comportements avec des dispositifs comme le conseil de classe ou les ceintures de comportement et de les former à la gestion autonome des conflits.

Bibliographie

BUCHETON, Dominique ; SOULE, Yves. Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. *Éducation et didactique*, 2009, n°3.

CNESCO. Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse. <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/>

CONNAC, Sylvain. *La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège*. Paris : ESF éditeur, 2012.

CONNAC, Sylvain. Banque de plans de travail. 2011. [en ligne], [référence du 10 octobre 2018]. http://www.icem34.fr/images/doc/Fichier_de_PdT.pdf

CONNAC, Sylvain. Conférence coopération et différenciation. 31 janvier 2017, *ESPE centre Val de Loire*. [référence du 10 octobre 2018], <https://www.youtube.com/watch?v=29wRih2qMtw>

CONNAC, Sylvain. *Une journée dans une classe personnalisée*. [en ligne sur le site de l'association PIDAPI], [référence du 23 avril 2019], <https://pidapi-asso.fr/pedagogie/la-personnalisation/290-une-journee-dans-une-classe-personnalisee-s-connac.html>

CONNAC, Sylvain. Autonomie, responsabilité et coopération : ce qu'en disent les élèves utilisant un plan de travail. *Education et socialisation – Les cahiers du CERFEE*, [en ligne], 2016, numéro 41, [référence du 26 février 2019]. <https://journals.openedition.org/edso/1725>

DECI, Edward, RAYAN, Richard. *La théorie des besoins psychologiques de base : clarifier les sources du climat motivationnel*. 2002, 2008. [référence du 26 février 2019], Depuis <http://jean.heutte.free.fr/spip.php?article160>

DECI, Edward, RAYAN, Richard. *Théorie de l'intégration organismique : les différents types de motivations*. [référence du 26 février 2019], <http://jean.heutte.free.fr/spip.php?article159>

DEHAËNE, Stanislas. *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris : Édition Odile Jacob, 2018.

FREINET, Célestin. Plus de manuels scolaires ! Plus de leçons !. *Dossier pédagogique de l'Ecole Moderne*, [en ligne], supplément au numéro 6 du 15 novembre 1964, [référence du 25 février 2019].
<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/15562> en février 2019

HOUDE, Olivier. Plusieurs intelligences détectées dans le cerveau. *Cerveau & Psycho*, [en ligne], n°68 mars - avril 2015, [référence du 26 février 2019].
http://edu.ge.ch/decandolle/sites/localhost.decandolle/files/intelligence_c.et_.psy_.6820152.pdf

MERIEU, Philippe. *Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle*. [référence du 25 février 2019],
https://www.meirieu.com/PATRIMOINE/oury_pain.pdf

MERIEU, Philippe. *Master 1 de sciences de l'éducation Apprentissages et didactiques des disciplines scolaires - Séquence n°4 : Vygotsky (1896-1934) et son apport à la réflexion didactique*. [référence du 25 février 2019],
<https://www.meirieu.com/COURS/M1/coursM1.htm>

TREMOLIERES, Alice. *Le plan de travail: améliorer l'autonomie des élèves, une étude menée au cycle 3 (CM1)*. Mémoire de master MEEF, Mention Premier degré, Ecole Supérieure du Professorat et de l'éducation de l'académie de Paris, 2017, 48 pages.

VERMEE, Guy. Le plan de travail – comment le concevoir et l'utiliser. *La Classe*, Septembre 2011, Numéro 221, p. 131 à 137

Annexes

Annexe 1 : Plan de travail n°1, du 22/11 au 30/11

Prénom :	Plan de travail CM1 205	Du 06/12 au 20/12
----------	--------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource	N° fiche	Exercice commencé	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maîtresse
Orthographe	Les noms féminins en [e]		Ortho 2			
Orthographe	Le pluriel des noms		Ortho 3			
Géométrie	Compléter une figure par symétrie axiale		Géom 3			
Mesure	Identifier angles aigus et obtus		Mes 1			

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Les exercices optionnels sont également à faire ou coller dans le cahier « plan de travail », si rien n'est précisé. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maîtresse
Géométrie	Pixel art	1	N° : N° :		
Lexique	Mots mêlés émotions	2			
Ortho / Lex.	Mots croisés : son [s]	3			
Compréhension et copie	Remettre un texte dans l'ordre	4			
Géométrie	Ville au trésor	5	N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-	Titre : Titre :		

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maîtresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et je me suis bien auto-corrigé.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était demandé, j'ai collé proprement les exercices.	😊 😐 😞	😊 😐 😞

Annexe 2 : Plan de travail n°2, du 06/12 au 20/12

Prénom :	Plan de travail CM1 205	Du 06/12 au 20/12
----------	--------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource	N° fiche	Exercice commencé	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maitresse
Orthographe	Les noms féminins en [e]		Ortho 2			
Orthographe	Le pluriel des noms		Ortho 3			
Géométrie	Compléter une figure par symétrie axiale		Géom 3			
Mesure	Identifier angles aigus et obtus		Mes 1			

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Les exercices optionnels sont également à faire ou coller dans le cahier « plan de travail », si rien n'est précisé. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maitresse
Géométrie	Pixel art	1	N° : N° :		
Lexique	Mots mêlés émotions	2			
Ortho / Lex.	Mots croisés : son [s]	3			
Compréhension et copie	Remettre un texte dans l'ordre	4			
Géométrie	Ville au trésor	5	N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-	Titre : Titre :		

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et je me suis bien auto-corrigé.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était demandé, j'ai collé proprement les exercices.	😊 😐 😞	😊 😐 😞

Annexe 3 : Plan de travail n° 3, du 10/01 au 25/01

Prénom :	Plan de travail CM1 205	Du 10/01 au 25/01
----------	--------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource	N° fiche	Exercice commencé	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maitresse
Lexique	Champ lexical Exercice 9 p. 135 (A portée de mots)		-			
Orthographe	Ecrire le son [s] avec c/ç		Ortho 4			
Géométrie	Symétrie axiale		Géomé 4	Nix :		
Mesure	Lire l'heure		Mes 2	Nix :		

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Les exercices optionnels sont également à faire ou coller dans le cahier « plan de travail », si rien n'est précisé. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto-corrigé	Corrigé par la maitresse
Géométrie	Reproduire et compléter par symétrie un pixel	1	N° : ...		
Ortho / Lex.	Mots croisés : lettre q	2			
Production d'écrits	Décrire ce que ressent un personnage	3	N° : ... N° : ...		
Anglais	Mots mêlés : les nombres en anglais (<i>pas de correction</i>)	4			
Géométrie	Ville au trésor	5	N° : N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-	Titre : Titre :		

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et j'ai bien auto-corrigé mon travail.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Lorsqu'il y avait plusieurs niveaux, j'ai choisi un niveau qui me permet de progresser. Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était nécessaire, j'ai collé proprement les exercices.	☺ ☹ ☹	☺ ☹ ☹

Annexe 4 : Plan de travail n° 4, du 30/01 au 21/02

Prénom :	Plan de travail CM1 205	Du 30/10 au 21/02
----------	--------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource (je complète à chaque exercice)	N° fiche	Exercice commencé encé	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Lexique	Famille de mots		Lex 1			
Orthographe	Accords dans le groupe nominal		Ortho 5	Nix :		
Géométrie	Polygones		Géom 5			
Mesure	Lire l'heure et calculer des durées		Mes 3	Nix :		

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Géométrie	Reproduire et compléter par symétrie un pixel	1	N° : ...		
Lexique	Mots croisés : famille de mots	2			
Production d'écrits	Ecrire à partir d'images	3	N° : ...		
Anglais	Mots mêlés : pets	4			
Géométrie	Ville au trésor	5	N° : N° :		
Problèmes	Logix (cocher la feuille de suivi lorsque terminé)	Trieur logix	N° : N° : N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-	Titre : Titre :		

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et j'ai bien auto-corrigé mon travail.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Lorsqu'il y avait plusieurs niveaux, j'ai choisi un niveau qui me permet de progresser. Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était nécessaire, j'ai collé proprement les exercices.	😊 😐 😞	😊 😐 😞

Annexe 5 : Plan de travail n° 5, du 03/04 au 18/04

Prénom :	Plan de travail n°5 CM1 205	Du 03/04 au 18/04
----------	------------------------------------	-------------------

Parcours obligatoire : Si rien n'est précisé, les exercices sont à faire dans le cahier « plan de travail ». Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Important : Lorsque je m'auto-corrige, je cherche à comprendre où je me suis trompé pour apprendre de mes erreurs.

Domaine	Activité	Ressource (je complète à chaque exercice)	N° fiche	Exercice comm- encé	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Lexique	Préfixes		Lex 2	Nix :		
Géométrie	Triangles particuliers		Géom 6			
Mesure	Périmètres		Mes 4	Nix :		
Géographie et compréhension	Noms des continents et océans		Géog 1			

Parcours optionnel : Je commence ces activités uniquement lorsque j'ai **terminé le parcours obligatoire**. Je fais **une activité à la fois** : je termine toujours l'activité en cours avant de commencer une nouvelle activité.

Domaine	Activité	N° fiche	Exercices commencés	Terminé et auto- corrigé	Corrigé par la maitresse
Géométrie	Pixel code	1	N° : N° :		
Géométrie	Coloriage magique : triangles	2			
Production d'écrits	Ecrire à partir d'images	3	N° : ...		
Anglais	Mots mêlés : months of the year	4			
Lexique	Mots croisés : les contraires	5			
Lexique	Coloriage magique : familles de mots	6			
Problèmes	Logix (cocher la feuille de suivi lorsque terminé)	Trieur logix	N° : N° : N° :		
Lecture	Lire un livre de la bibliothèque	-			
Production d'écrits	Texte libre : j'écris un texte sur ce que je veux et je le lis ou non à la classe				

Bilan

Je sais travailler en autonomie si ...	Critères	Mon avis	Avis de la maitresse
J'ai terminé mon travail.	Je me suis organisé(e) pour finir mon travail à temps : j'ai fait tous les exercices du parcours obligatoire et j'ai bien auto-corrigé mon travail.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
J'ai fait des efforts.	Je me suis concentré(e), je n'ai pas perdu de temps, j'ai été capable de me débrouiller seul(e). Lorsqu'il y avait plusieurs niveaux, j'ai choisi un niveau qui me permet de progresser. Je ne suis pas resté(e) sans rien faire : j'ai fait des exercices du parcours optionnel une fois que j'ai terminé ceux du parcours obligatoire.	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Je me suis bien comporté.	J'ai chuchoté, je n'ai pas dérangé les autres, je me suis déplacé(e) dans le calme	😊 😐 😞	😊 😐 😞
Mon travail est soigné.	J'ai soigné mon écriture, j'ai tiré les traits à la règle, j'ai réécrit le titre des exercices lorsque c'était nécessaire, j'ai collé proprement les exercices.	😊 😐 😞	😊 😐 😞